



LE COURONNEMENT DE LA VIERGE

(FRA ANGELICO.)

XX^{mo}
1
Rev

Espéra



qui n'est a
breux comm
Jésus-Christ
le Fils de l

XX^{me} ANNÉE  1^{er} AOUT

1904  N° 8

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

L'Immaculée-Conception

ENCYCLIQUE

DE N. S. P. LE PAPE PIE X

Espérances de salut que nous apporte le Cinquantenaire
de l'Immaculée-Conception

(Suite.)

DEUXIÈME FONDEMENT DE NOTRE ESPÉRANCE :

Marie est notre Mère



MARIE est aussi notre Mère.— Car un principe à poser, c'est que Jésus, Verbe fait chair, est en même temps le sauveur du genre humain. Or, en tant que Dieu-Homme, il a un corps comme les autres hommes ; en tant que rédempteur de notre race, un corps spirituel ou, comme on dit, mystique qui n'est autre que la société des chrétiens, liés à lui par la foi. *Nom-breux comme nous sommes, nous faisons un seul corps en Notre-Seigneur Jésus-Christ.* (Rom., XII, 5.) Or, la Vierge n'a pas seulement conçu le Fils de Dieu afin que, recevant d'elle la nature humaine, il devint



(ANGELICO.)

homme, mais afin qu'il devint encore, moyennant cette nature reçue d'elle, le Sauveur des hommes. Ce qui explique la parole des anges aux bergers : *Un Sauveur vous est né, qui est le Christ, le Seigneur.* (Luc. II, 11.) Aussi dans le chaste sein de la Vierge, où Jésus a pris une chair mortelle, là même, il s'est adjoint un corps spirituel formé de tous ceux qui devaient croire en lui : et l'on peut dire que, tenant Jésus dans son sein, Marie y portait encore tous ceux dont la vie du Sauveur renfermait la vie. Nous tous donc qui, unis au Christ, sommes, comme parle l'Apôtre, *les membres de son corps, issus de sa chair et de ses os*, (Ephes., V. 30) nous devons nous dire originaires du sein de la Vierge, d'où nous sortîmes un jour à l'instar d'un corps attaché à sa tête. C'est pour cela que nous sommes appelés, dans un sens spirituel, à la vérité, et tout mystique, les fils de Marie et qu'elle est de son côté, notre Mère à tous, « mère selon l'esprit, mère véritable néanmoins des membres de Jésus-Christ, que nous sommes nous-mêmes. » (S. Aug., de *S. Virginitate*, VI, 6) Si donc, la bienheureuse Vierge est tout à la fois mère de Dieu et des hommes, qui peut douter qu'elle ne s'emploie de toutes ses forces, auprès de son Fils, *tête du corps de l'Eglise* (Coloss., I. 18), afin qu'il répande sur nous qui sommes ses membres les dons de sa grâce, celui, notamment, de le connaître et de vivre par lui? (1 Joann., IV, 9.)

TROISIÈME FONDEMENT DE NOTRE ESPÉRANCE :

Marie, au Calvaire, a mérité

d'être la dispensatrice des trésors de grâces acquis par Jésus.

Mais, il n'est pas seulement à la louange de la Vierge, qu'elle a fourni la matière de « sa chair au Fils unique de Dieu, devant naître avec des membres humains », (S. Bed. Ven., L. IV. in Luc., XI) et qu'elle a ainsi préparé une victime pour le salut des hommes ; sa mission fut encore de la garder, cette victime, de la nourrir, et de la présenter, au jour voulu, à l'autel. Aussi, entre Marie et Jésus, il y a perpétuelle société de vie et de souffrance, qui fait qu'on peut leur appliquer, à égal titre, la parole du Prophète : « Ma vie s'est consumée dans la douleur et mes années dans les gémissements. » (Ps. XXX. 11.) Et quand vint, pour Jésus, l'heure suprême, on vit la Vierge debout près de la croix, saisie sans doute par l'horreur du spectacle, « heureuse pourtant de ce que son Fils s'immolait pour le salut du genre humain, et d'ailleurs, participant tellement à ses douleurs, que de prendre sur elle les tourments qu'il endurait, lui eût paru, si la

chose eût
d. 48, ad
sentiment
« mérita tr
chue » (E
tant, la di
son sang

Certes,
un droit p
exclusif de
entre Dieu
douleurs
a été don
la très pui
Bull. Inef
de qui no
lié et ren
prend les
(Ephes.,
saint Bern
De Aqua
pour prop
les influer
Bernardin
celui-ci ce
(Quadrag
donc gran
une vertu
parce que
sus-Christ
rédemptio
giens, ce
ministre s
la droite
I, 3). Ell
et secours
désespère
tronage, s
Ces pi

chose eût été possible, infiniment préférable. » (S. Bonav., 1. Sent., d. 48, ad Litt., dub. 4.) La conséquence de cette communauté de sentiments et de souffrances entre Marie et Jésus, c'est que Marie « mérita très légitimement de devenir la réparatrice de l'humanité déchue » (Eadmeri. Mon., *De excellentia Virg. Mariæ* c. IX) et, partant, la dispensatrice de tous les trésors que Jésus nous a acquis par son sang et sa mort.

Certes, l'on ne peut dire que la dispensation de ces trésors ne soit un droit propre et particulier de Jésus-Christ, car, ils sont le droit exclusif de sa mort, et lui-même est, de par sa nature, le médiateur entre Dieu et les hommes. Toutefois, en raison de cette société de douleurs et d'angoisses déjà mentionnée, entre la Mère et le Fils, il a été donné à cette auguste Vierge « d'être auprès de son Fils unique la très puissante médiatrice et avocate du monde entier. » (Pius IX. in Bull. *Ineffabilis.*) La source est donc Jésus-Christ : « de la plénitude de qui nous avons tous reçu (Joann. I., 16) ; par qui tout le corps, lié et rendu compact, moyennant les jointures de communication, prend les accroissements propres au corps et s'édifie dans la charité. » (Ephes., IV. 16.) Mais Marie, comme le remarque fort justement saint Bernard, est « l'aqueduc » (Serm. de temp., in Nativ. B. V., *De Aquæductu*, n. 4) ou, si l'on veut, cette partie médiane qui a pour propre de rattacher le corps à la tête, et de transmettre au corps les influences de la tête. Nous voulons dire le cou. Oui, dit saint Bernardin de Sienne « elle est le cou de notre chef, moyennant lequel celui-ci communique à son corps mystique tous les dons spirituels. » (*Quadrage., de Evangelio æterno.* Serm. X. A. 3, c. III). Il s'en faut donc grandement, on le voit, que Nous attribuions à la Mère de Dieu, une vertu productrice de la grâce, vertu qui est de Dieu. Néanmoins, parce que Marie l'emporte sur tous en sainteté et en union avec Jésus-Christ, et qu'elle a été associée par Jésus-Christ à l'œuvre de notre rédemption, elle nous mérite *de congruo*, comme disent les théologiens, ce que Jésus-Christ nous a mérité *de condigno*, et elle est le ministre suprême de la dispensation des grâces. « Lui, Jésus, siège à la droite de la Majesté divine dans la sublimité des cieux. » (Hebr., I, 3). Elle, Marie, se tient à la droite de son Fils ; « refuge si assuré et secours si fidèle contre les dangers, que l'on n'a rien à craindre, à désespérer de rien sous sa conduite, sous ses auspices, sous son patronage, sous son égide. » (Pius IX, in Bull. *Ineffabilis.*)

Ces principes posés, et pour revenir à notre dessein, qui ne

reconnaîtra que c'est à juste titre que Nous avons affirmé de Marie, que compagne assidue de Jésus, de la maison de Nazareth au plateau du Calvaire, initiée, plus que tout autre, aux secrets de son cœur, dispensatrice, comme de droit maternel, des trésors de ses mérites, elle est, par toutes ces causes, d'un secours très certain et très efficace pour arriver à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ? Ces hommes, hélas! nous en fournissent, dans leur conduite, une preuve trop péremptoire, qui séduits par les artifices du démon, croient pouvoir se passer du secours de la Vierge. Infortunés qui négligent Marie sous prétexte d'honneur à rendre à Jésus-Christ! Comme si l'on pouvait « trouver l'enfant autrement qu'avec la Mère! »

(A suivre.)

Nouvelles Petites Fleurs Franciscaines

Chapitre lvi — Comment, à la suite de mauvais traitements qu'il avait endurés de la part des démons, le Bienheureux François comprit qu'il plairait davantage au Seigneur en habitant les lieux pauvres et misérables plutôt que la demeure des Cardinaux.



En ce temps-là le bienheureux François était allé visiter le Cardinal d'Ostie, à Rome. Après avoir passé quelques jours avec lui, il visita également le Seigneur Léon, autre Cardinal qui lui était très dévoué. C'était l'hiver; la pluie, le vent et les frimas rendaient les voyages impossibles. Le Cardinal invita donc le Bienheureux à demeurer quelque temps chez lui, promettant de lui donner sa pitance comme aux autres pauvres qui, tous les jours, devaient manger, dans son palais, le pain de la charité.

Un pareil langage s'explique: le Cardinal savait que le bienheureux François voulait toujours être traité comme un mendiant, lorsqu'on lui donnait l'hospitalité. Et pourtant le Seigneur Pape et les

Cardinaux
n'étaient con
disposition u
vous y mang

Le frère A
gnons du Sa
dit alors au l
tour spacieux
un ermitage.
qu'il fut de r
possible que

Cette par
s'en alla don
François et s
dre de ce lie
voulait pern
entra dans c
jour sa nour

Le bienhe
dans la tour.
démons vini
et lui dit: «
moi, car j'ai
auprès de Fr
homme qui a

Durant ces
compagnon:
a-t-il donné
les satellites
lites punir les
dire les démo
ses serviteurs
et les châtie.
met certaines
mon vient le
sa conduite p
Seigneur ne v
ritable amour
miséricorde

le Marie, que
 a plateau du
 n cœur, dis-
 mérites, elle
 très efficace
 Christ? Ces
 une preuve
 croient pou-
 ii négligent
 ! Comme si
 ! »



ines



raitements
 eux Fran-
 n habitant
 des Cardi-

ax François
 d'Ostie, à
 lques jours
 e Seigneur
 tait très dé-
 le vent et
 es imposs-
 ic le Bien-
 temps chez
 es pauvres
 : pain de la

e bienheu-
 liant, lors-
 Pape et les

Cardinaux l'accueillaient avec grande dévotion et respect et le vé-
 néraient comme un saint. Et le Cardinal ajouta : « Je mettrai à votre
 disposition une demeure écartée ; là, vous serez libre de prier, et
 vous y mangerez comme il vous plaira. »

Le frère Ange Tancrede, qui était un des douze premiers compa-
 gnons du Saint, et qui se trouvait également chez ce même Cardinal,
 dit alors au bienheureux François : « Frère, il y a ici, tout près, une
 tour spacieuse, assez retirée : vous pourrez y demeurer comme dans
 un ermitage. » Le bienheureux François la vit et elle lui plut. Lors-
 qu'il fut de retour chez le Cardinal, il lui dit : « Monseigneur, il est
 possible que je reste chez vous plusieurs jours. »

Cette parole réjouit beaucoup le Seigneur Cardinal. Frère Ange
 s'en alla donc préparer dans la tour une place pour le bienheureux
 François et son compagnon. Le Saint se proposait de ne pas descen-
 dre de ce lieu tant qu'il resterait chez le Cardinal ; d'autre part, il ne
 voulait permettre à personne de s'approcher de lui. Le frère Ange
 entra dans ces desseins et disposa tout pour qu'on lui apportât chaque
 jour sa nourriture et celle de son compagnon.

Le bienheureux François et son compagnon s'installèrent donc
 dans la tour. Mais, dès la première nuit, comme il voulait dormir, des
 démons vinrent le frapper avec violence. Il appela son compagnon
 et lui dit : « Frère, les démons m'ont frappé rudement : reste avec
 moi, car j'ai peur, tout seul. » Et cette nuit-là le compagnon demeura
 auprès de François qui tremblait de tous ses membres, comme un
 homme qui a la fièvre ; et tous deux passèrent la nuit sans sommeil.

Durant ces heures d'insomnie, le bienheureux François dit à son
 compagnon : « Les démons m'ont frappé : pourquoi le Seigneur leur
 a-t-il donné le pouvoir de me nuire? » Et il ajouta : « Les démons sont
 les satellites du Seigneur ; de même que l'autorité envoie ses satel-
 lites punir les coupables, ainsi le Seigneur emploie les siens, c'est-à-
 dire les démons, qui sont les instruments dont il se sert pour éprouver
 ses serviteurs en ce monde, et autant il les aime, autant il les corrige
 et les châtie. En effet, bien souvent le religieux même parfait com-
 met certaines fautes sans le savoir ; comme il ignore son péché, le dé-
 mon vient le châtier, dès lors il s'examine avec soin, il cherche dans
 sa conduite privée et publique en quoi il s'est rendu coupable, car le
 Seigneur ne veut rien laisser d'impuni chez ceux qu'il chérit d'un vé-
 ritable amour en cette vie. Pour ce qui me concerne, par la grâce et
 miséricorde de Dieu, je n'ai aucune souvenance d'avoir commis

quelque faute que je n'aie pas réparée par la confession et la satisfaction. Bien plus, dans sa miséricorde, Dieu m'a fait la grâce de connaître clairement dans l'oraison tout ce en quoi je puis lui plaire ou lui déplaire. »

« Voici pourquoi il a voulu me châtier par ses satellites : c'est bien volontiers que le Seigneur Cardinal exerce la miséricorde à mon égard, c'est vrai ; et mon corps a besoin de goûter ce repos, c'est encore vrai ; seulement mes frères qui sont dans le monde et qui doivent supporter la faim et bien d'autres tribulations, et les autres frères qui habitent les ermitages et de pauvres masures, lorsqu'ils apprendront que je loge chez le Seigneur Cardinal pourraient bien en prendre occasion de murmurer contre moi et de dire : « Nous, nous souffrons toutes sortes d'adversités et lui, il prend ses aises. » Or, je suis obligé de leur donner toujours le bon exemple, c'est pour cela que je leur ai été donné, et les frères sont bien plus édifiés lorsque j'habite avec eux dans de pauvres demeures plutôt que chez les étrangers, et ils sont plus patients dans leurs tribulations quand ils savent que je les partage avec eux. »

Telle était donc la principale et continuelle préoccupation de notre Père : il voulait toujours donner le bon exemple et ôter aux autres frères tout prétexte de murmurer à son sujet. C'est pourquoi fût-il malade ou en bonne santé, il endurait tant et de si grandes souffrances que si les frères les connaissaient aussi bien que nous, qui avons vécu avec lui jusqu'au jour de sa mort, ils ne pourraient retenir leurs larmes chaque fois qu'ils en entendraient le récit ou qu'ils en rappelleraient le souvenir à leur mémoire, et cette pensée leur ferait supporter leurs tribulations et leurs nécessités avec plus de patience et même avec joie.

Le bienheureux François descendit donc de la tour de très grand matin, et s'en retourna chez le Seigneur Cardinal lui rapporter tout ce qui lui était arrivé et la conversation qu'il avait eue avec son compagnon, et il ajouta : « Les hommes me prennent pour un saint et voici que les démons me jettent hors de la prison. » Le Seigneur Cardinal s'égaya beaucoup avec lui, mais connaissant sa sainteté et le vénérant lui-même comme un saint, il ne voulut pas le contrarier quand il le vit décidé à ne pas continuer son séjour chez lui.

C'est ainsi que le bienheureux François prit congé de lui et s'en revint à l'ermitage de Fonte Columbo, près Rieti.



La F



ver. » Aussi, l'entreprise ne cet indispens

aggrégation d

A peine, e

èsjà elle étai

Dès l'année r

de sa Grand

à tour, leurs

elle. Il n'y a

lence Mgr Fa

Sacrifice, un

haute approb

Toutefois

œuvres de l'i

deur Mgr Bru

filles de la M

la sainte mess

inappréciable

émotion et r

la première) v

deur montra

délicate attent

une parole gra

Je passe so

rieurs francisc

et la satisfac-
ce de connai-
plaire ou lui

es : c'est bien
à mon égard,
c'est encore
t qui doivent
res frères qui
apprendront
prendre oc-
ous souffrons
je suis obligé
que je leur
j'habite avec
ngers, et ils
ent que je les

ation de notre
er aux autres
ourquoi fût-il
es souffrances
ui avons vécu
nir leurs lar-
en rappelle-
rait supporter
ce et même

le très grand
porter tout ce
son compa-
saint et voici
leur Cardinal
et le vénérant
r quand il le

lui et s'en

La Maison du Tiers-Ordre à Montréal

(Suite.)



ONC, en 1893, le bâtiment est construit : la *Maison du Tiers-Ordre* existe ; la société est recon- nue : il y a une *Société Sainte-Elisabeth*. Mais l'Esprit-Saint l'a dit : « Si Dieu lui-même ne bâtit point la maison, c'est en vain que les autres y travaillent » et encore : « Si Dieu ne garde point la société, c'est en vain qu'on voudra la conser- ver. » Aussi, une preuve que l'Esprit de Dieu anime de son souffle l'entreprise naissante, c'est que précisément, la sanction de l'autorité, cet indispensable fondement de toute maison stable et de toute aggrégation durable, lui fut assurée dès le début.

A peine, en effet, l'institution nouvelle avait-elle pris corps que déjà elle était l'objet de la bienveillance de l'autorité ecclésiastique. Dès l'année 1894 elle était honorée de la visite et de la bénédiction de sa Grandeur Mgr Fabre, Archevêque de Montréal. Elle a vu, tour à tour, leurs Grandeurs Mgr Emard et Mgr Langevin s'intéresser à elle. Il n'y a pas jusqu'au premier Délégué Apostolique, son Excellence Mgr Falconio qui n'ait tenu à lui donner, en y célébrant le Saint Sacrifice, un témoignage non équivoque de son estime et de sa haute approbation.

Toutefois rien n'est de nature à encourager les membres et les œuvres de l'institution, comme les visites et les bontés de sa Grandeur Mgr Bruchési. C'est à sa générosité toute paternelle que ses filles de la Maison Sainte-Elisabeth sont redevables du bonheur de la sainte messe et de la présence parmi elles de Jésus-Hostie, la plus inappréciable de toutes les faveurs. Toutes se rappellent encore avec émotion et reconnaissance sa dernière (qui, disons-le, n'était pas la première) visite à la Maison du Tiers-Ordre, l'intérêt que sa Grandeur montrait en parcourant les divers départements, prêtant une délicate attention à toutes choses et trouvant pour chaque personne une parole gracieuse et encourageante.

Je passe sous silence d'autres visites, non moins celles des Supérieurs franciscains que celles d'autres Personnes marquants, auxquels

les nos Tertiaires sont loin d'être insensibles, mais qui n'ont pas cependant pour elles la même portée que le passage de ceux dont nous venons de parler. On le voit : les relations intimes avec les 3 Ordres de saint François apportent aux heureux hôtes de la maison du Tiers-Ordre la douceur de la fraternité, tandis que le puissant patronage des autorités ecclésiastiques leur donne l'assurance de la stabilité.

Toutefois, nous avons anticipé sur les événements, et il faut revenir un peu en arrière pour assister à une transformation importante dans le régime de la maison.

Jusqu'alors la maison était la propriété de la Société qui l'avait fait construire et les œuvres qu'on y faisait, bien que se rapportant aux Tertiaires et à la Fraternité, étaient pour ainsi dire des œuvres privées. Il sembla au Tiers-Ordre qu'il était temps pour lui d'adopter une institution qui pouvait lui faire honneur, qui lui procurait d'ailleurs de sérieux avantages par les œuvres que nous expliquerons plus tard et qui avait fait ses preuves, quant à sa stabilité. Une transaction fut donc négociée entre la Société et la Fraternité. Ce fut bien simple. La Société dont le but avait toujours été de se dévouer au Tiers-Ordre abandonna tout ce qu'elle avait et se remit elle-même entre les mains de la Fraternité. Ce sacrifice ne fut pas sans compensation, la Société se trouvant par le fait déchargée de son passif, s'en remettait à la Fraternité du soin de son avenir et devenait l'objet d'une adoption toute maternelle.

La Fraternité, de son côté, prenait sans doute sur elle une certaine responsabilité ; mais aussi devenait propriétaire d'un actif assez élevé et trouvait une situation toute faite : un hospice pour ses Tertiaires âgées ou infirmes, une large salle pour son ouvroir, un appartement pour sa bibliothèque spéciale, un local, en un mot, sans cesse à sa disposition pour toutes ses œuvres : revues, pèlerinages, retraites, pensions, etc., etc. C'est la troisième et, espérons-le, la dernière phase de la Société. Cette transaction fut faite en novembre 1899. Sur les entrefaites la Maison s'était remplie peu à peu ; un des trois étages était occupé par des dames et des demoiselles pensionnaires, un autre était affecté aux membres de la Société, et enfin un troisième était réservé en qualité d'hospice aux Tertiaires âgées ou infirmes. Grâce aux revenus des chambres et des pensions, grâce à un travail actif et à une sage économie, les dettes se couvrirent rapidement, elles allaient être éteintes complètement en 1902, quand il fallut songer à augmenter l'édifice devenu désormais trop étroit pour le personnel qu'il

SA
logeait et les
voir, le mag
servant aux 1
pour l'œuvre
30 pieds su
ménager les
Société, plus
truction fut
aux pension
enfin dans la
favorise l'obs

Depuis lo
personnel att
leur connais
maintenant c
le fonctionne
le bien me s



SA S

Nous somme
adressée le 11 a
avons parlé dai
précieux à cons

Ministre



A
l
C
l
ont entrepris
travail critiq
Tâche vas
reuse mémo

logeait et les œuvres qu'il abritait : une trentaine de personnes, l'ouvroir, le magasin, la bibliothèque du Tiers-Ordre, la chapelle privée servant aux retraites mensuelles des Tertiaires. Fort heureusement pour l'œuvre, qu'il restait en arrière de l'édifice un coin de terre de 30 pieds sur 40. Par un plan habilement combiné on réussit à y ménager les appartements suffisants pour recevoir les membres de la Société, plus une chapelle spacieuse. Dès lors toute la première construction fut abandonnée complètement aux œuvres du Tiers-Ordre, aux pensionnaires et à l'hospice, tandis que les sociétaires trouvaient enfin dans la nouvelle construction le calme, la solitude et tout ce qui favorise l'observance d'une vie commune, pour ne pas dire religieuse.

Depuis lors, l'œuvre n'a fait que grandir et peu de temps après, le personnel atteignait le chiffre, et les œuvres les proportions que nous leur connaissons aujourd'hui. C'est dire que le côté historique est maintenant connu du lecteur et qu'il nous reste à lui faire admirer le fonctionnement intérieur de la Maison du Tiers-Ordre ; qu'il veuille bien me suivre.

FR. BERCHMANS, O. F. M.

(A suivre.)



Sa Sainteté Pie X et l'école franciscaine.

Nous sommes heureux de publier le texte intégral et la traduction de la lettre adressée le 11 avril 1904, par Sa Sainteté Pie X au R^{mo} Père Général, et dont nous avons parlé dans nos nouvelles de Rome, du mois dernier. C'est un document précieux à conserver dans les pages de notre Revue.

A notre cher Fils Denys Schuler,

Ministre général de l'Ordre des Frères Mineurs, Pie X, Pape.

Cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique.



LA doctrine du Docteur séraphique, immortel flambeau de l'Eglise catholique non moins que de la famille franciscaine, a été restaurée dans un dessein très excellent par les fils de votre Ordre, lorsque, il y a quelques années, ils ont entrepris d'éditer ce qui reste de ses œuvres en faisant profiter ce travail critique de toute l'érudition des temps modernes.

Tâche vaste et très laborieuse, en vérité. Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, fut flatté d'en accepter les prémices et

d'en voir les progrès. La série complète des volumes dont vous nous faites hommage, nous donne grande joie de voir ce travail mené à heureux achèvement. Si nous nous réjouissons, ce n'est pas seulement à cause de vous, mais à raison du bien commun de l'Eglise.

Saint Bonaventure, en effet, n'a pas été donné par Dieu seulement à son siècle ; mais, comme du reste les autres Docteurs de l'Eglise, et les plus grands, à toute la postérité. Admirablement, donc, il peut servir de guide à notre temps lui-même. Nous pensons ainsi, pourvu que, comme on peut l'espérer après vos travaux, il trouve de plus nombreux disciples assidus à le creuser. On peut l'attendre avec d'autant plus de raison que Bonaventure est un *autre prince des scolastiques* avec l'Angélique dont, à l'exemple de notre Prédécesseur, Nous avons jugé bon de recommander la discipline philosophique et théologique par Nos lettres récemment données à l'Académie romaine de Saint-Thomas.

Que vos religieux parviennent à tirer de cette édition nouvelle des fruits de doctrine considérables, s'ils compulsent les pages de saint Bonaventure, Nous l'espérons, certes, mais bien plus Nous en sommes certain. Dans votre Ordre, en effet, *avec l'amour des nobles maîtres qui surtout au Moyen Age illustrèrent l'École franciscaine, Nous avons appris que l'étude de leurs doctrines, selon les méthodes requises dans nos temps actuels, a commencé de refleurir jusqu'à donner l'espoir que l'ancienne splendeur de votre Ecole soit égalée.* Dans cet ordre de

Dilecto Filio Dionysio Schuler,

Ordinis Minorum Ministro generali, Pius PP. X.

Dilecte Fili, Salutem et apostolicam Benedictionem.

Doctoris Seraphici sapientiam, Ecclesiae Catholicae non minus quam Franciscalis familiae immortale lumen, optimo sane consilio sodales Ordinis tui suscepere refovendam, cum abhinc non paucis annis Opera eius, quae extarent, omnia rursus edere, congruenter eruditioni horum temporum, aggressi sunt. Cuius quidem magni laboriosique incoepti, uti Decessor Noster fel. rec. Leo XIII, primitias progressionisque admodum probavit, ita Nos felicem exitum, integra voluminum accepta dono serie vehementer gratulamur. Id autem non vestra solum causa facimus, sed communi.

Etenim Bonaventuram, utpote non suo dumtaxat saeculo, sed omni posteritati, quemadmodum caeteros summos Ecclesiae Doctores, datum divinitus, egregie prodesse huic etiam aetati posse arbitramur, si, quod sperare post vestros labores licet, multo plures invenerit studiosos sui. Eo magis quod *is princeps Scolasticorum alter extitit cum Aquinate*, cuius in Philosophia ac Theologia disciplinam Nos

choses, pour
lèges : votre
choisis de to
tenir les cha
Quaracchi, v
primé les œu
publier les a

Nous juge
honneur dan
même à le po
des vertus q
ait, pour exe
tiques, plus
savoir concil
les actes de

Il Nous re
comme notr
annotations
pas vous doi
ajoutons le
sant même a
plus un seul

Decessore se
mae Academia
trinae, fore ut
modo confidin
re nobilium M
runt, doctrina
dudum revires

Quo in gene
ubi delectorun
nia rite educit
raphici Doctor
auctores de int
cultum, in *Mi*
acuendum eti
quae ad confor
quenda officia
rentiam homi
tuosiorum.

Restat ut d

choses, pour l'honneur qu'ils méritent, nous nommons vos deux collègues : votre collègue Antonien de Rome où la fleur des étudiants, choisis de toutes vos provinces, est, comme il convient, éduquée pour tenir les chaires d'enseignement et remplir les grandes charges ; et, à *Quaracchi*, votre collègue de Saint-Bonaventure qui a récemment imprimé les œuvres du Docteur séraphique et qui doit, Nous a-t-on dit, publier les autres auteurs de votre Ordre.

Nous jugeons absolument digne d'éloges ce grand culte des études en honneur dans la famille Minorite, et Nous croyons devoir exhorter même à le pousser encore plus loin. En outre de l'art et de l'exercice des vertus qui ont à régler dignement les âmes, il n'est rien dont on ait, pour exercer dignement le ministère sacré et les charges ecclésiastiques, plus besoin que de la doctrine. La renommée d'homme de savoir concilie au prêtre le respect du monde et rend plus fructueux les actes de son ministère sacré.

Il Nous reste, dans les volumes qui Nous ont été présentés, à louer comme notre Prédécesseur, la critique habile, la juste abondance des annotations et même l'élégance de l'impression. Nous tenons à ne pas vous donner, comme c'est justice, des mercis médiocres. Nous ajoutons le vœu que, l'amour et l'étude de saint Bonaventure grandissant même au delà de l'Ordre franciscain, vous soyez bientôt à n'avoir plus un seul exemplaire de cette édition.

Decessorem secuti, magnopere commendandam, datis proxime ad Urbanam S. Thomae Academiam litteris, censuimus. Sed praecipuos ex hac editione fructus doctrinae, fore ut alumni tui scripta S. Bonaventurae pervolvendo percipiant, non modo confidimus, certum habemus. *Novimus enim in tuo Ordine, una cum amore nobilium Magistrorum, qui Franciscanam Scholam medio maxime aevio illustrarunt, doctrinarum studia, ad rationem viamque exacta quam requirunt tempora, dudum revirescere in spem dignitatis pristinae coepisse.*

Quo in genere duo, honoris causa, Collegia nominamus : Antonianum in Urbe, ubi delectorum ex universo Ordine Alumnorum flos ad magisteria gravioraque munia rite educitur, et S. Bonaventurae Collegium ad Claras Aquas, unde ipsius Seraphici Doctoris, typis impressa, prodiere nuper Opera, *itemque alios Minorum auctores* de integro vulgatum iri intelligimus. — *Omnino istum studiorum optimum cultum, in Minoritica familia invalescentem, Nos et ornandum laude, et hortatione acuendum etiam putamus.* Siquidem praeter artes exercitationesque virtutum, quae ad conformandos recte spiritus pertinent, nihil est quod ad sacra digne exequenda officia et munera magis opus sit, quam doctrina ; cuius ipsa opinio, reverentiam hominum sacerdoti concilians, perfunctionem sacri ministerii facit fructuosiore.

Restat ut de oblati voluminibus, in quibus, aequae ac Decessor Noster, criticae

Comme gage des dons célestes et en témoignage de notre singulière bienveillance, à vous, cher Fils, à tous ceux qui ont travaillé à cette édition, principalement au P. Ignace Jeiler et à toute la famille des Mineurs que vous dirigez, Nous accordons amoureusement dans le Seigneur la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 11 avril 1904, de Notre Pontificat l'an premier.
(Traduction de la *Bonne Parole*.)

Nouvelles de Rome

Marque d'estime à la famille franciscaine. — Le Révérendissime Père Général de l'Ordre des Frères-Mineurs vient d'être nommé Consultant de la Sacrée Congrégation de la Propagande. C'est le 8 mai 1904, au cours d'une audience privée, que le Révérendissime Père Denys Schuler apprenait du Souverain Pontife sa nomination à l'un des postes les plus honorables de l'administration ecclésiastique. Voici d'ailleurs les propres paroles de Pie X au nouvel élu, paroles très flatteuses pour l'Ordre des Frères-Mineurs : « Votre Ordre, lui dit-il, possède de nombreuses et vastes missions ; aussi bien convenait-il que notre choix se portât sur vous dans la nomination d'un Consultant de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Désormais, vous siégerez dans les assemblées religieuses de cette Congrégation ; c'est là que vous travaillerez avec nous au bien de ces mêmes missions. »

Nouvelles nominations. — Dernièrement le secrétaire de la Congrégation du Concile faisait savoir au Révérendissime Père

artis peritiam, animadversionum opportunam copiam, ipsam litterarum elegantem formam dilaudamus, non mediocres, uti par est, agamus gratias. Votum adiicimus, ut augescente, vel *extra* Ordinis Franciscalis fines, S. Bonaventurae amore et studio, nulla brevi sint vobis huius editionis exemplaria reliqua.

Auspicem coelestium bonorum, ac singularis Nostrae benevolentiae testem tibi, dilecte Fili, omnibus qui editionem accurarunt, Ignatio Jeiler imprimis, tum universae Minorum familiae, cui proees, Apostolicam Benedictionem peramanter in Domino impertimus.

Datum Romae, apud S. Petrum, die XI Aprilis, anno MDCCCIV, Pontificatus Nostri anno primo.

PIUS PP. X

Général d'
nommé
T. R. P. J
selme Sa
après, Sa
l'un des n
Holguin.
d'être req
condescen
Ajoutons
voir élevé

Nouve
Ordres re
Mineurs,
des suppli
tion de l'a
l'Immacul
Le Sain
rablement
de 300 jo
teront cett
gence plér
Nativité, é
la Bienhe
indulgence
sion, la co
priet au
décret, ce
valables à

Une ca
tulateur gé
la cause d
l'Ordre, év
désigné co
entre bonr
du Cardir
l'occasion
l'habit du
1896, alor

tre singulière
aillé à cette
a famille des
ement dans

Notre Pon-
Parole.)



aine. — Le
des Frères-
le la Sacrée
nai 1904, au
Père Denys
à l'un des
ique. Voici
les très flat-
re, lui dit-il,
convenait-il
'un Consul-
ormais, vous
ation; c'est
missions. »
rétaire de la
issime Père

um elegantem
um adicimus,
urae amore et

e testem tibi,
is, tum univer-
santem in Do-

7, Pontificatus
PP. X

Général des Frères-Mineurs que le Souverain Pontife Pie X avait nommé Visiteurs apostoliques de plusieurs diocèses en Italie le T. R. P. Jean-Marie Santarelli, ex-définiteur général, et le R. P. Anselme Sansoni, lecteur de théologie, Frères-Mineurs. Peu de jours après, Sa Sainteté a nommé à l'évêché de Huaroca, dans le Pérou, l'un des nouveaux définiteurs généraux de l'Ordre, le T. R. P. Marien Holguin. Le 26 avril, le nouvel évêque avait l'insigne honneur d'être reçu en audience privée par le Saint-Père. Avec une condescendance touchante, Pie X lui fit don d'une croix pastorale. Ajoutons encore que le R. P. Joseph Irata vient également de se voir élevé au siège de Chachapoyas, évêché de création récente.

Nouvelles Indulgences. — Plusieurs Congrégations et divers Ordres religieux, notamment en premier lieu l'Ordre des Frères-Mineurs, avaient depuis quelque temps adressé au Souverain Pontife des suppliques demandant la concession d'Indulgences pour la récitation de l'antienne à la Très Sainte Vierge « *Tota pulchra es* », où l'Immaculée-Conception est si admirablement chantée.

Le Saint-Père, à la date du 23 mars 1904, a daigné accueillir favorablement ces pieuses sollicitations et a accordé 1° une indulgence de 300 jours à gagner une fois le jour, pour tous les fidèles qui réciteront cette prière avec dévotion et le cœur contrit; 2° une indulgence plénière, à gagner aux fêtes de l'Immaculée-Conception, de la Nativité, de la Purification, de l'Annonciation et de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. Les conditions requises pour cette indulgence sont la récitation de l'antienne *Tota pulchra es*, la confession, la communion et la visite d'une église ou oratoire public en y priant aux intentions du Souverain Pontife. D'après la teneur du décret, ces indulgences applicables aux âmes du Purgatoire, sont valables à perpétuité.

Une cause de Béatification. — A la demande de notre Postulateur général, on va reprendre activement en vue de la béatification, la cause du Vénérable François de Gonzague, ancien Général de l'Ordre, évêque de Mantoue. Son Eminence le Cardinal Ferrata a été désigné comme Ponent ou Rapporteur de la cause. Elle est, par le fait, entre bonnes mains, car tout le monde à Rome connaît l'attachement du Cardinal pour l'Ordre de saint François. Il ne manque jamais l'occasion de raconter de la façon la plus aimable comment il a reçu l'habit du Tiers-Ordre, dans notre couvent d'Amiens, en septembre 1896, alors qu'il était Nonce à Paris.

François de Gonzague, qui s'est illustré tour à tour à la cour des grands de la terre, dans la suprême Prélature de son Ordre et dans l'Épiscopat, au milieu du tumulte des affaires, tout en restant un homme vraiment intérieur et un modèle accompli de la vie religieuse, nous sera donc bientôt proposé, espérons-le, comme un des héros de la sainteté à la fin du xvi^e et au début du xvii^e siècle.

Audiences pontificales. — Dans le courant de juin, Son Excellence Mgr Piavi, O. F. M., Patriarche de Jérusalem, venu à Rome pour offrir ses hommages au nouveau Pontife, fut reçu en audience par Pie X, à qui il présenta une députation de l'Ordre du Saint Sépulcre, récemment créé par son prédécesseur Léon XIII.

Le Saint-Père a également reçu Son Excellence Mgr Falconio, O. F. M., archevêque titulaire de Larisse et Délégué Apostolique aux Etats-Unis, qui, depuis son départ de Rome pour le Canada et les Etats-Unis, n'avait pas revu la Ville Eternelle et venait s'entretenir pour la première fois, avec le Pape Pie X.

Une abjuration. — Dernièrement à Rome dans l'église de l'hospice apostolique des *Convertendi*, Mgr Ugolin a reçu l'abjuration d'un jeune schimsatique Copte d'Abyssinie, Georges Keladios. C'est le R. P. Antoine Calil-Haana, de l'Ordre des Frères-Mineurs, qui avait préparé ce jeune homme à cet acte important, lui donnant des leçons de catéchisme en arabe. Après l'abjuration Mgr Gasparri a confirmé le nouveau catholique.

Consécration à l'Immaculée-Conception. — Le 19 juin a eu lieu à Vienne, capitale de l'Autriche, une émouvante cérémonie. Sur la place où s'élève le monument commémoratif de l'Immaculée-Conception, a été lu l'acte de consécration de l'empire autrichien à l'Immaculée Mère de Dieu. L'empereur, la famille impériale, les autorités ecclésiastiques et civiles étaient présents. Une foule immense et de nombreuses associations assistaient à la cérémonie, que le roi de Danemark a suivie d'une des fenêtres du palais de la nonciature. Puissent d'autres nations suivre et imiter l'exemple qui leur est donné par le peuple autrichien !

Le Congrès marial international. — Ce Congrès s'ouvrira à Rome du 27 novembre au 4 décembre prochain. La date précise dépendra des canonisations et des béatifications qui auront lieu à cette époque. Les séances générales du Congrès se tiendront probablement dans l'église des Saints Apôtres.

Mgr Kadini-Tedeschi, secrétaire de la Commission Cardinalice, a

obtenu d
tion du 8
qui se fer
la dé...

Le M
Religioso.
Ordre de
un lien
leur origi
de se serv
de l'Ord
Tertiaire
prières. I
par un
Désorma
ment pe
privés, a
çois, de
religieux
bien mêm
pas l'offic



exemples
lequel vi
dans tou
roisses.

obtenu du Saint-Père que les indulgences accordées pour la célébration du 8 de chaque mois soient étendues aux triduums et neuvaines qui se feront en 1904 et 1905 pour solenniser le cinquantenaire de la définition du dogme.

Le Missel Romano-Séraphique. — En 1785, par la Bulle *Religiosos Ordines*, Pie VI avait concédé aux Religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François et aux Religieuses dont les Instituts avaient un lien quelconque avec l'Ordre des Frères-Mineurs, acquis soit à leur origine, soit dans la suite, ainsi qu'à tous les Tertiaires la faculté de se servir du Missel Romano-Séraphique. Toutefois, les Supérieurs de l'Ordre se demandaient si cette concession était applicable aux Tertiaires qui ne récitent que l'office de la Sainte Vierge ou d'autres prières. Le doute fut soumis à la Sacrée Congrégation des Rites qui, par un Bref du 19 avril 1904, a daigné répondre affirmativement. Désormais donc, l'usage du Missel Romano-Séraphique est certainement permis dans toutes les églises et dans les Oratoires, même privés, appartenant au Tiers-Ordre régulier ou séculier de saint François, de même que dans toutes les églises ou oratoires des Instituts religieux ayant un lien quelconque avec l'Ordre Séraphique, quand bien même les Religieux ou Religieuses en question ne réciteraient pas l'office canonique.

ROMANUS.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE



Etats-Unis. — Grâce à Dieu, le Tiers-Ordre progresse, non-seulement en Canada, mais encore aux Etats-Unis où nombre de curés y voient justement le moyen tout indiqué et particulièrement efficace de lutter contre les exemples, les entraînements, les influences du milieu protestant dans lequel vivent les populations catholiques de ce pays, et de maintenir dans toute sa vivacité et son intégrité la vie chrétienne de leurs paroisses.

C'est ainsi qu'à Woonsocket, R. I., au cours d'une retraite prêchée par les RR. PP. Maximin et Amé, 150 personnes ont revêtu l'habit de la Pénitence. De même, à la suite de retraites paroissiales prêchées à Laconia par le P. Amé, franciscain du couvent de Montréal, 140 personnes se sont présentées pour recevoir le saint habit et embrasser la Règle du Tiers-Ordre qui certes ne leur avait pas été présentée sous des formes adoucies, mais qui au contraire leur avait été exposée et expliquée dans toute sa teneur et son esprit, avec insistance, ne laissant place ni au doute ni à l'illusion sur les points concernant la fuite des bals, des théâtres, et en général des plaisirs mondains. C'est donc pour l'an prochain une ou plutôt deux Fraternités (car il y a passablement d'hommes dans le nombre) qui vont être érigées canoniquement pour le plus grand bien de la paroisse.

A Franklin-Falls, près Laconia, il y avait une vingtaine de Tertiaires dont dix avaient reçu le saint habit, l'an dernier, au cours d'une mission donnée par les RR. PP. Dominicains. M. le curé ayant appris la présence d'un Franciscain dans la région le pria de venir dans sa paroisse pour recevoir à la profession les dix novices de l'an dernier et donner de l'élan au Tiers-Ordre. Ainsi fut fait. Le Père Amé donna un triduum à la suite duquel 30 personnes revêtirent les livrées franciscaines. C'est donc encore une belle Fraternité qui se prépare pour l'année prochaine, et dont il est permis d'augurer dès maintenant les plus heureux résultats.

CANADA

Montréal. — Notre chère famille franciscaine de Montréal vient de recevoir du ciel une nouvelle faveur : Dimanche dernier, 3 juillet 1904, trois religieux de notre couvent, tous trois enfants du Canada, recevaient dans la cathédrale de Montréal, des mains de Sa Grandeur Mgr Larocque, l'onction qui fait les prêtres. Nous n'essaierons pas de redire leurs émotions et les nôtres : « un prêtre ne peut se comprendre sur la terre », disait le saint Curé d'Ars.

Nos frères, nouveaux prêtres, étaient visiblement de cet avis : c'étaient le R. P. Elphège, de Nicolet ; le R. P. Célestin, de Saint-Pierre les Becquets ; le R. P. Ladislas, de Saint-Valérien de Milton. Le lendemain, lundi 4 juillet, ce dernier, au milieu de l'émotion générale, devant ses confrères agenouillés au milieu du Sanctuaire, chantait sa première messe solennelle. Il y eut sermon de circonstance sur le rôle éminent du prêtre et sur ses fonctions divines. Que

l'Eglise, se
tière se ré
teurs et tr
céder et r

Trois-
pendant le
recteur de
se termine
700, sont
ont été do
eu lieu le
discrétoire
Madame I
vêtue et d
tier qui a l
fois de plu

Il y a eu
la fidélité
de Tertiair

Pèlerin
Jeudi 15 ju
des Trois-I
un pèlerin
deleine.

C'est d'a
du à Notre
but de noti
née, et not
que nous c
son cher sa

Cette an
contrariétés
Sœurs fure
nombre des
cond bateau

Mais on
çois capitul
nonça à sor

C'est dor

l'Eglise, soit dans l'allégresse et que la famille franciscaine tout entière se réjouisse ! il y aura désormais chaque matin trois sacrifices et trois victimes de plus au saint autel, pour s'immoler, intercéder et remercier.

Trois-Rivières. — La Visite canonique des Sœurs a eu lieu pendant le mois de juin. Elle a été faite par le R. P. Maurice, Directeur de la Fraternité. Elle s'est ouverte le dimanche 12 pour se terminer le 15 au soir. Les Sœurs, qui sont au nombre d'environ 700, sont venues très nombreuses assister aux deux instructions qui ont été données chaque jour à l'église paroissiale. Les élections ont eu lieu le mardi 14 et n'ont pas beaucoup modifié la composition du discrétoire. Madame Vve Nap. Lajoie a été élue supérieure et Madame Hétu assistante. Le mercredi soir, a eu lieu la cérémonie de vêtue et de profession. Elle a été faite par S. G. Mgr F.-X. Cloutier qui a lui-même donné l'instruction, tenant ainsi à prouver une fois de plus l'intérêt qu'il porte au Tiers-Ordre.

Il y a eu 11 professions et 5 vêtues. La Visite a montré le zèle et la fidélité des Sœurs dans l'accomplissement de leurs obligations de Tertiaires. L'esprit est bon et la ferveur soutenue.

Pèlerinage de la Fraternité au Cap de la Madeleine. — Jeudi 15 juin, les Sœurs de la Fraternité de l'Immaculée-Conception des Trois-Rivières terminaient les exercices de la sainte Visite, par un pèlerinage au sanctuaire du Très Saint Rosaire, au cap de la Madeleine.

C'est d'ailleurs un usage établi parmi nous, que cet hommage rendu à Notre-Dame du Cap. Tous les ans nous allons lui payer le tribut de notre reconnaissance pour les faveurs obtenues pendant l'année, et nous déposons dans son cœur les résolutions de la retraite que nous commençons sous ses auspices et que nous terminons dans son cher sanctuaire du Cap.

Cette année la bonne Vierge voulut qu'il nous en coûtât quelques contrariétés pour arriver jusqu'à Elle et le courage et la fidélité des Sœurs furent mis à l'épreuve par un contre-temps, qui fit que bon nombre des pèlerines durent attendre sur les quais le départ du second bateau retardé par un accident.

Mais on n'est pas Tertiaire pour rien et quel enfant de saint François capitulerait devant une épreuve ? Aucune d'entre nous ne renonça à son pèlerinage.

C'est donc en toute confiance que nos 400 pèlerines agenouillées

devant l'autel de Marie épanchèrent leur cœur dans le sien lui disant leurs espérances et leurs craintes ; la priant aussi pour l'Eglise universelle et son auguste Chef, ainsi que pour notre beau pays, ce Canada si aimé de Dieu et si visiblement protégé par Marie Immaculée.

Sœur Marie-Elisabeth.

Ste-Anne des Plaines. — Les 19, 20 et 21 juin, nos deux Fraternités de Frères et de Sœurs du Tiers-Ordre franciscain ont eu le bonheur de la Visite canonique. Le Père Visiteur était un religieux du Couvent de Montréal. Il nous a dit que nous étions de vrais religieux, de véritables religieuses et que partout nous devons nous conduire comme tels. Le Père Visiteur a bien voulu trouver chez nous le véritable esprit de saint François ; sur sa recommandation nous veillerons, avec un soin jaloux, sur l'assistance régulière aux réunions mensuelles et sur la charité fraternelle si souvent blessée même par les meilleurs. Les exercices de la sainte Visite ont été suivis par tous les Tertiaires et par une grande partie de la Paroisse. Chaque famille qui compte un Tertiaire parmi ses membres devra posséder un « manuel du Tiers-Ordre » et fera bien de s'abonner à la Revue du Tiers-Ordre : nous ne l'oublierons pas.

Le mandat des deux Discrétoires étant expiré depuis le 18 Septembre 1903, les nouveaux discrets et discrètes suivants ont été nommés à la date du 21 juin 1904 pour trois ans. Fraternité des Frères : Ministre : Fr. Louis Charron ; Assistant : Fr. Jean-Bte Coursol ; Maître des Novices : Fr. Michel Roussil ; Secrétaire : Fr. Octave Renaud ; Trésorier : Fr. Jean-Bte Racine ; Discrets : Fr. Jules Léveillé, Fr. Godefroy Morel.

Fraternité des Sœurs : Supérieure : Dme Michel Roussil ; Assistante : Dme Damase Limoges ; Maîtresse des Novices : Dlle Célanie Charbonneau ; Secrétaire : Dlle Marie Renaud ; Trésorière : Dme Jules Léveillé ; Infirmières : Dlle Philomène Alary, Dme Alvarez Villeneuve ; Discrètes : Dme Joseph Roy, Dme Louis Charron, Dme Edouard Archambault.

Six postulants ont été admis à prendre le saint habit. A l'heure présente les Fraternités se trouvent ainsi composées : elles comptent 98 profès et professes et 27 novices. C'est un bon et fervent noyau que saint François voudra bénir. Sœur Secrétaire.

Saint-Benoît, (Comté des Deux-Montagnes). Les deux Fraternités ont reçu avec empressement la Visite canonique. Les exercices en ont été donnés par un Père Franciscain du Couvent de Montréal, ils ont été bien suivis. Nous avons été heureux de nous

entendre
prenons
Directeur
Règle. Pa
nous le vo
et nous r
notre cher
Au cou
ans les de
Frères
M. Alexa
crets : M
Charbonn
Drouin, M
Sœurs :
mie Daou
taire : Dr
Infirmière
Dme Alpl
Labrosse,
31 Nov
et 7 postu
Sainte
solennité
vers l'Hôt
amour en
choisi ce j
La céré
affluence c
inspiré le
fois, accon
Le chan
dévouemen
particulier
taires qui
Les diff
avec une r
regrettèren
concitoyen

entendre rappeler nos obligations par une voix autorisée : nous comprenons mieux maintenant combien a raison notre dévoué Curé et Directeur de nous recommander si souvent la fidélité à notre sainte Règle. Par elle, nous deviendrons sûrement des élus du ciel, des saints ; nous le voulons : par conséquent à l'avenir nous serons fidèles en tout et nous relisons souvent notre règle ; nous agissons de telle sorte que notre cher Tiers-Ordre soit respecté et qu'il n'ait pas à rougir de nous.

Au cours de la Visite, le 24 juin 1904, ont été nommés pour trois ans les deux discrétaires suivants :

Frères : Ministre : M. Joseph Fauteux ; Maître des Novices : M. Alexandre Gratton ; Trésorier : M. Alphonse Angrignon ; Discrètes : M. Maxime Ladouceur, M. Abraham Labrosse, M. Léonard Charbonneau, M. Michel St Jacques, M. Louis Dufresne, M. J.-Bte Drouin, M. Louis Vermette.

Sœurs : Supérieure : Dme J. A. Mignault ; Assistante : Dme Jérémie Daoust ; Maîtresse des Novices : Dlle Alvina Clermont ; Secrétaire : Dme Sévère Daoust ; Trésorière : Dme Louis Joseph Fauteux ; Infirmières : Dme Joseph Fauteux, Dme Lin Drouin ; Discrètes : Dme Alphonse Angrignon, Dme Joseph Laviolette, Dme Abraham Labrosse, Dme Amédée Vaillancourt.

31 Novices ont été admis à la profession qui aura lieu le 14 juillet et 7 postulants et postulantes ont pris le saint habit. Un Tertiaire.

Sainte-Foye. — Le Dimanche, 5 juin, la paroisse célébrait la solennité de la Fête-Dieu et montrait un zèle pieux et touchant envers l'Hôte divin de nos tabernacles. Pour prouver davantage leur amour envers l'Eucharistie, les postulants au Tiers-Ordre avaient choisi ce jour du T. S. Sacrement pour revêtir le saint habit.

La cérémonie eut lieu à 3 heures de l'après-midi, au milieu d'une affluence considérable de paroissiens. Une sainte curiosité leur avait inspiré le désir d'être témoins d'un acte religieux, pour la première fois, accompli solennellement dans leur église.

Le chant de cantiques franciscains, pieusement exécuté, grâce au dévouement des bonnes religieuses du couvent, donna un cachet tout particulier à la cérémonie : c'étaient les enfants des nouveaux Tertiaires qui prêtaient leur voix pour rendre la joie de tous.

Les différentes prières de la Vêture furent suivies par les assistants avec une religieuse attention. Nous savons que plusieurs d'entre eux regrettèrent de n'avoir point donné leur nom afin de revêtir avec leurs concitoyens l'habit du Séraphin d'Assise. Mais, bientôt, nous en

sommes certains, ils se joindront à eux ; et la nouvelle fraternité, en accroissant le nombre de ses membres, répandra de plus en plus l'exemple et le parfum des vertus séraphiques.

La Paroisse de Sainte-Foye ou de Notre-Dame de Foye possédait déjà de 20 à 21 tertiaires isolés, demandant depuis longtemps tous les avantages d'une Fraternité. Des vœux si légitimes furent enfin exaucés, grâce au zèle si connu du pasteur, le Révérend Monsieur Scott.

L'érection canonique fut faite à la suite de la vêtue des 52 postulants. Tous les pouvoirs avaient été obtenus tant des supérieurs réguliers que de l'Ordinaire du diocèse.

C'est sous le patronage de sainte Colette, la vierge de Corbie, en France, que les membres de la nouvelle fraternité, marcheront désormais dans le chemin de la perfection chrétienne et séraphique. Nous leur souhaitons tout le succès que leur piété et leur ferveur méritent.

Jeune-Lorette. — Les fraternités de la Jeune Lorette ont eu les exercices de la visite annuelle et de la retraite, les 19, 20 et 21 juin. Les tertiaires, frères et sœurs, ont suivi bien régulièrement les exercices. Quatre postulants et onze postulantes furent reçus au noviciat. Soixante novices firent profession.

Saint-Charles de Bellechasse. — Deux fois déjà cette année, un Père du couvent de Québec a passé plusieurs jours au milieu de nous. La première fois, vers la fin de février, pour prêcher la neuvaine de saint François Xavier, et faire les élections du discrétore des Sœurs. Ont été élues : Présidente : Dme Ch. Chabot ; Assistante : Dme Cyrille Carrière ; Maîtresse des Novices : Dme Georges Gauthier ; Trésorière : Dlle Ph. Labrie ; Secrétaires : Dlle Juliana Chabot, Dlle L. Girard, Dme Onésime Mercier ; Discrètes : Dme Félix Ruel, Dme I. Gauthier, Dme P. Fortier.

Mlle N. Picard a été chargée de la propagation de la « *Revue du Tiers-Ordre* » ; Mde Félix Ruel a reçu aussi un diplôme de Zélatrice du Chemin de Croix perpétuel, pour le propager dans la paroisse.

Du 28 mai au 1^{er} juin a eu lieu la Visite. Malgré le temps et les semailles, on a été heureux de constater un nombreux et bienveillant auditoire aux instructions. L'appel fait aux « *Jeunes* » d'entrer dans le Tiers-Ordre a été compris : aussi le 1^{er} juin, 18 novices ont pris le saint habit ; 8 autres faisaient profession. Tout cet heureux concours de circonstances, bénies par le ciel, a dû apporter une légitime satisfaction au cœur dévoué de notre vénéré Curé et Directeur. Tertiaire.

Saint-Henri de Lauzon. — Dans cette paroisse ont eu lieu du

4 au 8 m
l'une des
de 200, e
leur disc
Assistant
Théodor
Mde Doi
Roy, Md
neau ; M

Le 8 n
postulant

Le R.
avoir les
exposé a
lorsqu'on
que les p
jeunesse,
lancé un :

Saint-
le bonheu
être l'écho
la bienven

Pendan
on nous le
Ce méla
aux âmes,
bons. Et
tance du T

Les 26,
Pendant ce
chrétien ;
parlé de l'é
l'Idumée, e
« *Etiamsi* »
tuerait, c'e
l'espérance
du bien au

A la cré
tendants et p

le 4 au 8 mai dernier les exercices de la Visite. Il y a deux Fraternités, l'une des Frères compte 60 membres : l'autre des Sœurs, au nombre de 200, environ. Ces dernières ont eu aussi l'élection des membres de leur discrétore ; ont été élues : Présidente : Mde Louis Genest ; Assistante : Mme Jean Vaillancourt ; Maîtresse des novices : Mde Théodore Dussault ; Trésorière : Mde Joseph Sinclair ; Secrétaire : Mde Donat Bernier ; Discrètes : Mde Gilbert Dumont, Mde Félix Roy, Mde Théophile Fortin, Mde Joseph Couture, Mde Ulric Létourneau ; Mde la Secrétaire a été chargée de la diffusion de la *Revue*.

Le 8 mai il y a eu 11 professions, 5 vêtues, et 11 postulants et postulantes ont donné leurs noms.

Le R. P. Visiteur a beaucoup insisté sur la vigilance que doivent avoir les parents. Le parfum mis à l'air s'évapore très vite : le trésor exposé aux regards est bien peu en sûreté : le lis est bientôt fané lorsqu'on le touche : il en est de même des jeunes gens et enfants que les parents ne surveillent pas. Un bon moyen de préserver la jeunesse, c'est de la revêtir des livrées du Tiers-Ordre ; aussi a-t-on lancé un appel tout spécial aux jeunes gens et aux enfants de Marie.

Saint-Michel de Napierville. — Chaque année nous apportons le bonheur de la sainte Visite et ce n'est pas le moindre. Je crois être l'écho de la Fraternité en disant qu'elle est toujours la désirée et la bienvenue.

Pendant ces trois ou quatre jours, on nous parle du Tiers-Ordre, on nous le fait mieux apprécier, mieux aimer.

Ce mélange de prières, de chants, d'instructions, fait du bien aux âmes, il secoue les endormis, ranime les faibles, encourage les bons. Et toujours quelques âmes éprises de la beauté et de l'importance du Tiers-Ordre viennent grossir notre phalange.

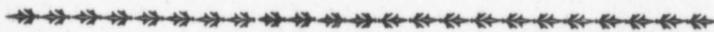
Les 26, 27, 28, 29 ont été pour nous des moments de bénédiction. Pendant ces jours nous avons vu l'esprit du Tiers-Ordre qui est l'esprit chrétien ; comme il est grand ! Le dernier jour le P. Visiteur, nous a parlé de l'espérance. Il nous a donné comme modèle le Patriarche de l'Idumée, qui au milieu de poignantes angoisses ne savait que dire : *« Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo. »* Quand bien même Dieu me tuerait, c'est à lui que je voudrais avoir recours. Comme elle est belle l'espérance, la confiance en Dieu, et comme en entendre parler fait du bien au cœur !

A la cérémonie de clôture, 12 novices ont fait profession et 10 postulants et postulantes ont revêtu les livrées séraphiques. Un témoin,



Fraternité du Très Saint Sacrement

Québec



Florete flores quasi lilium et date odorem et frondete in gratiam ;
collaudate canticum et benedicite Dominum in operibus suis.
(Eccli. 39)

Cette gracieuse parole du Saint-Esprit que le prêtre récitait dimanche 12 juin au Cap de la Madeleine, à la messe du T. S. Rosaire, semblait être le résumé de l'année pour la fraternité du T. S. Sacrement aussi bien que le bouquet spirituel de son splendide pèlerinage.

Fleurissez, ô fleurs, comme le lis, donnez votre parfum, épanouissez-vous en frondaison de grâce, chantez un cantique et bénissez le Seigneur dans ses œuvres.

Une sève nouvelle semble avoir circulé dans notre chère Fraternité, elle s'est sentie animée d'une nouvelle ferveur, elle a véritablement fleuri. C'était d'ailleurs comme un épanouissement tout naturel. Fondée dans le véritable esprit de saint François, longtemps dirigée avec zèle et prudence par un cœur profondément passionné pour le Patriarche d'Assise, cette fraternité ne pouvait que grandir et prospérer. Elle ne peut pas encore se mesurer pour le nombre avec les deux autres fraternités Sœurs, de la ville de Québec ; mais elle rivalise de zèle et d'ardeur avec elles. Placée à certains points de vue dans des conditions moins favorables, elle s'est efforcée de vaincre des obstacles qu'on aurait pu croire insurmontables. Ainsi, malgré l'absence absolue de vestiaire, on est cependant parvenu durant l'année à prendre le grand habit de l'Ordre dans certaines circonstances solennelles et même tous les soirs aux exercices de la sainte Visite.

On a fait un recensement, le plus rigoureux possible, de la famille, refait avec soin les listes, que l'on a confiées à des zélatrices d'élite. Ce nouveau relevé nous donne les chiffres suivants : Fraternité des Sœurs : 284 professes, 46 novices ; fraternité des Frères : 95 profès, 21 novices. La sainte Visite a été faite par le R. P. Maximin, vicaire du couvent des Frères Mineurs de Québec, du 6 au 12 juin. Vouloir profondément inculquer que le Tiers-Ordre de Saint François n'est autre chose que la vie chrétienne bien comprise et bien

pratiqué
devoirs de
couronné
de la Mac

Cette a
culée-Con
culée, eux
Fraternité
tout à fait
te Vierge

Le mati
ravissante
tre du jou
doux zéph

A 7 h. 2
pieds de M
continus p

Avec ur
qui devait
un charme
petits enfa
Immaculé
habit, le b
la bure fra
lu l'appelle
tant des b
maculée, s
blanches e
tères douc
corbeille t
mousse de
Quatre gor
bannières.
pieux et si l
ration de t
représentai
Lourdes et
sait gracieu
sur un lég

pratiquée, le Révérend Père s'est appliqué à nous retracer les grands devoirs de cette vie chrétienne. Cette belle retraite a été dignement couronnée par le ravissant pèlerinage du dimanche 12 juin au Cap de la Madeleine.

Cette année le monde chrétien est rempli de la pensée de l'Immaculée-Conception de Marie ; les pieux enfants de cette Mère Immaculée, eux surtout, ont voulu la glorifier. Le pèlerinage annuel de la Fraternité était une occasion favorable, il fallait lui donner un cachet tout à fait spécial. Par l'inspiration et avec le secours de la Très Sainte Vierge on a réussi.

Le matin du 12, le soleil se levait radieux et nous annonçait une ravissante journée. Les espérances n'étaient point trompeuses, l'astre du jour nous a donné toute son éclatante lumière, pendant qu'un doux zéphyr nous apportait la fraîcheur des ondes du Saint-Laurent.

A 7 h. 20 une longue trainée de chars emportait 800 pèlerins aux pieds de N.-D. du Cap. Les prières et les chants ont été fervents et continus pendant tout le trajet.

Avec un ordre parfait les pèlerins ont pris rang dans la procession qui devait les conduire au Sanctuaire vénéré. Cette procession avait un charme tout nouveau et tout particulier, c'était la présence des petits enfants de la première communion portant la statue de Marie Immaculée. Marchant au milieu des rangs des Tertiaires en grand habit, le blanc lilial des robes et des voiles tranchait sur le brun de la bure franciscaine. Cette procession angélique, comme a bien voulu l'appeler le R. P. Frédéric, s'ouvrait par deux petits garçons portant des bannières aux brillantes inscriptions en l'honneur de l'Immaculée, suivaient les plus petites filles portant quinze roses, cinq blanches en l'honneur des mystères joyeux, cinq rouges pour les mystères douloureux, cinq jaunes pour les glorieux ; venait ensuite une corbeille toute enrubannée de blanc et de bleu et remplie de verte mousse dont nous verrons bien vite l'utilité et la glorieuse destinée. Quatre gonfalonniers de Marie entouraient sa statue en portant des bannières. Ces délicieuses oriflammes dues au pinceau toujours si pieux et si heureux de Madame Bédard, 69 rue Caron, ont fait l'admiration de tous par leur délicatesse, leur bon goût, leur fraîcheur. Elles représentaient : l'Immaculée Franciscaine, N.-D. du Cap, N.-D. de Lourdes et l'Immaculée de Müller. Entre ces quatre bannières se dressait gracieuse, reposante et belle, la virgine statue de Marie élevée sur un léger pavois d'où s'échappaient huit rubans blancs et bleus

que portaient de chaque côté les heureuses petites Dames d'honneur de la Vierge la plus pure, de la plus glorieuse Reine. Suivaient sept autres enfants portant chacune un beau lis, représentant les sept allégresses de la Couronne franciscaine. Tout était allégorique. Les couleurs de l'Immaculée, le bleu et le blanc régnaient partout : sur la poitrine de tous les pèlerins, où sur une gracieuse boucle de ruban aux virginales couleurs se voyait l'image de l'Immaculée Franciscaine ; autour de la corbeille, autour de la Vierge, partout le blanc et le bleu ; les programmes eux-mêmes étaient imprimés en bleu ! Tout chantait Marie. C'est dans ce cortège d'honneur à notre Immaculée Mère que nous nous sommes rendus au Sanctuaire si avantageusement transformé depuis deux ans. La nouvelle Basilique provisoire a pu donner abri à notre nombreux pèlerinage. Après quelques mots de bienvenue sortis du cœur du Supérieur des Pères Oblats, gardiens du sanctuaire de Marie, le Père Gardien du Couvent de Québec a célébré la sainte Messe. A midi et demi commençait l'exercice du Chemin de la Croix. Devant les douloureuses stations l'enfant de saint François semble transporté sur la terre de son héritage ! Cette dévotion toute franciscaine, bien sacré de sa famille que l'on fait maintenant partager au monde entier, le touche toujours plus profondément. Le Chemin de Croix du Rév. P. Prud'homme, O. M. I., a été fort goûté, on a aimé surtout les chaleureuses acclamations qu'il a fait sortir de tous les cœurs vers la croix et le Christ !

Un moment d'interruption nous permet de méditer les grandes et salutaires pensées qu'inspirent les scènes sublimes du Calvaire, pendant que les pèlerins de Hull hâtent leur départ et que la jeunesse de Trois-Rivières arrive accompagnée de Monseigneur Cloutier. Bientôt c'est encore notre tour de nous présenter devant Marie, car, en ce jour, chacun se dispute l'honneur d'être admis près de son autel. Après un petit sermon où le prédicateur nous a rappelé la puissance et la bonté de la Très Sainte Vierge, la procession se met en marche. Qu'elle est imposante, qu'elle est belle cette chaîne vivante, qu'il est majestueux ce fleuve aux flots humains qui ondule sous les yeux bienveillants de Marie ! Là encore la Vierge des enfants est portée par eux triomphalement, toute rayonnante de beauté. Au retour, Jésus au T. S. Sacrement nous bénit et semble ainsi nous exprimer sa satisfaction pour cette journée du Ciel. Cependant tout n'était pas fini. Une cérémonie bien touchante restait encore à accomplir : la présentation des fleurs.

Quant
mouf, al
heureux
des quir
défilé se
couleurs
jaune de
ses ! Tou
scène du
jouant au
Quand le
complète
Rév. P. S
gerbe mis
la pierre
Marie. C
laisser un
exaucé to
nirs, elle
Québec, s
lis, dont l
pouvaient
fallait par
au nom d
Dame du
désir qui
là présente
dant, qu'e
juin ! qu'e
qu'elle bér

AVIS :
Sainte-An
quai Bons
22 août à
au même p
ser à la li

Quand le Dieu du Tabernacle se fut renfermé dans sa prison d'amour, alors, un à un, comme un chapelet qui s'égrène, chacun de nos heureux enfants est venu déposer dans la corbeille de mousse une des quinze roses et un des sept lis. A mesure que l'angélique défilé se déroulait aux pieds de Marie, la corbeille s'embellissait des couleurs mystérieuses : le blanc de la joie, le rouge des douleurs, le jaune de la gloire se mariant avec les liliales blancheurs des allégresses ! Tous les yeux, tous les cœurs étaient fixés, captivés, sur cette scène du Paradis où la liturgie nous montre les Saints Innocents jouant au pied du trône de Dieu avec leurs palmes et leurs couronnes. Quand les nombres mystérieux furent comptés et que la corbeille fut complètement garnie, le Rév. P. Supérieur des Oblats du Cap et le Rév. P. Supérieur des Franciscains de Québec relevèrent cette belle gerbe mise au pied de l'autel à la portée des petits et la placèrent sur la pierre sacrée du sacrifice comme un hommage d'agréable odeur à Marie. Chacun aurait voulu laisser son cœur au cœur de ces roses, laisser une pensée dans le calice de ces lis. La Vierge du Cap a exaucé tous nos désirs, et abaissant ses yeux maternels sur ces souvenirs, elle ne manquera pas de verser ses grâces sur les pèlerins de Québec, surtout sur les personnes dont les mains habiles ont formé ces lis, dont la dévotion a voulu offrir ces roses. Heureuses fleurs ! elles pouvaient rester là aux pieds de la Madone, pour nous, à regret, il fallait partir. Mais on nous a invités à revenir encore, quand, bientôt, au nom du Souverain Pontife, on déposera sur le front de Notre-Dame du Cap, la couronne de royauté et de gloire. Ce n'est pas le désir qui nous manque et qui sait s'il ne nous sera pas donné d'être là présents, en ce jour si glorieux pour cette bonne Mère. En attendant, qu'elle nous bénisse ! qu'elle bénisse tous les pèlerins du 12 juin ! qu'elle bénisse la Fraternité du T.-S. Sacrement de Québec ! qu'elle bénisse surtout le plus petit de ses serviteurs !

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.



AVIS : Le Pèlerinage des Frères du Tiers-Ordre de Montréal à Sainte-Anne de Beaupré, aura lieu par le *Trois-Rivières*. Départ du quai Bonsecours, le samedi 20 août, à 5 hrs p. m. Retour le lundi 22 août à 5 hrs a. m. — Au retour, arrêt à Québec. Les billets sont au même prix que les années précédentes. Pour les cabines, s'adresser à la librairie Cadieux-Derôme, rue Notre-Dame.

Les Missions franciscaines

LE SUICIDE EN CHINE

Lettre d'un Missionnaire (1).

Révérend et cher Père,

UN jour que j'allais faire visite à quelques chrétiens, j'aperçus, sur la muraille extérieure de la maison du *Touan-chéou*, (bourgmestre) un placard dont les caractères, de grandeur démesurée, attirèrent aussitôt mon attention. C'était un édit du mandarin préfet de Chénanfou ; j'y lus entre autres choses, les lignes suivantes : « Dans l'intérêt du peuple confié à nos soins, nous exhortons vivement tous nos sujets à la concorde et à la bonne entente, et nous faisons surtout appel aux fils de famille et aux époux. Nous croyons de notre devoir de déclarer combien est criminelle et détestable la triste coutume, trop malheureusement répandue dans ces contrées, de se suicider sous les prétextes les plus futiles, pour les petites contrariétés de ménage... »

Voilà du moins, me dis-je en faisant cette lecture, un fonctionnaire qui veut être en toute vérité « le père et la mère » de son peuple, selon le qualificatif familièrement donné aux mandarins.

En réalité, ce touan-chéou est le fonctionnaire le plus intègre et le plus énergique qu'il m'a été donné de rencontrer dans ce pays.

Cette hideuse coutume de suicide est donc bien répandue, pour qu'un Mandarin païen s'effraie de ses ravages et en vienne à user de son autorité pour la flétrir et essayer d'en détourner ses administrés. Plus de quatre années de séjour en Chine m'ont démontré qu'il y a lieu en effet, de s'effrayer et de s'affliger des progrès toujours croissants de ce triste fléau. Le nombre de ses victimes est incalculable.

Nos montagnes du Hou-pé ne constituent pourtant qu'un petit coin de la Chine, et, malgré cela, elles sont le théâtre presque quotidien de suicides plus dramatiques ou plus sanglants les uns que les autres. A l'appui de cette assertion, laissez-moi vous donner quelques exemples.

Dernièrement, à *Kin-iang-ho*, un homme marié et père de plusieurs

(1) De la Province de Belgique au Directeur du *Messenger*.

enfants, et
quoi donc,
t'adresser i
irrita notre
dernier, au
son lit et e

Au lieu
devint que
que tu m'
seront seul
sang coule
d'opium :
tait plus qu

L'année
mander de
vous suppl
fant, il sera
J'avais deu
peu après l

Une autr
médicamen
ver notre fr
savon de M
de celui qu
19 ans éten
savon dans
en guise de
fit son effet
pendant qu
il donc atter
pas trouvé
ment son ép
Mari et fem
le dernier
l'aurait cert

Autre exe
du Touan-c
son mari. E
Pauvres p

enfants, empruntait une faucille à l'une de ces connaissances. « Pourquoi donc, lui demanda assez brusquement sa chère moitié, pourquoi t'adresser à un étranger plutôt qu'à ta famille ? » Cette remontrance irrita notre homme. Une querelle s'ensuivit, au cours de laquelle ce dernier, au comble de la colère, avala une dose d'opium, s'étendit sur son lit et expira sans regret au milieu des malédictions de sa femme.

Au lieu de déplorer amèrement cette catastrophe, la mégère n'en devint que plus furieuse. « Misérable, s'écria-t-elle, c'est donc ainsi que tu m'abandonnes ! Attends, je saurai me venger. Tes enfants seront seuls et sans soutien ; ils ne méritent aucune pitié, puisque ton sang coule dans leurs veines. » Elle prit, à son tour, une bonne dose d'opium : c'était sa vengeance à elle. Et bientôt le triste foyer n'abritait plus que quelques petits orphelins entourant les deux cadavres.

L'année dernière, une femme païenne venait à la Résidence demander des médicaments pour sa fille malade. « Père, me dit-elle, je vous supplie de m'accorder votre assistance ; c'est ma dernière enfant, il serait par trop douloureux pour moi de la perdre, elle aussi. J'avais deux autres filles plus âgées : hélas ! elles se sont suicidées peu après leur mariage, à la suite de petits embarras domestiques. »

Une autre fois deux païens accourent me trouver : « Vous avez des médicaments pour toutes les maladies ; n'en auriez-vous pas pour sauver notre frère qui vient d'avalier de l'opium ? » Je pris un morceau de savon de Marseille et je me dirigeai en toute hâte vers la demeure de celui qui avait attenté à ses jours. Je trouvai un jeune homme de 19 ans étendu à terre et entouré de quelques parents. Je délayai le savon dans de l'eau chaude et donnai cette « savonnée » au malade, en guise de vomitif. Grâce à Dieu, il était temps encore ; le vomitif fit son effet et expulsa le poison. Le jeune homme demeura souffrant pendant quelques jours, mais il avait la vie sauve. Et pourquoi avait-il donc attenté à ses jours ? me direz-vous. C'est bien simple. N'ayant pas trouvé son déjeuner préparé à l'heure, il avait réprimandé vertement son épouse. Celle-ci prit mal la chose et recourut aux injures. Mari et femme se chamaillèrent à qui mieux mieux, et lui pour avoir le dernier mot, avala de l'opium qui, sans mon remède improvisé, l'aurait certainement envoyé rejoindre ses aïeux.

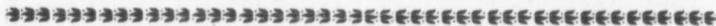
Autre exemple. J'étais encore à *Ma-tcha-pin*, lorsque la belle-sœur du Touan-cheou se suicida à la suite d'une dispute qu'elle eut avec son mari. Elle avait renversé une petite lampe à l'huile !!!

Pauvres païens !



LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL

LE FRÈRE PAUL (*Suite.*)



Portrait du Frère — sa gaieté — estime générale



NOUS sommes arrivés aux derniers jours de notre Récollet. Malgré sa bonne constitution, le Frère se courbait peu à peu sous le poids des ans, du travail et des infirmités inséparables de l'âge. Ses jambes ne savaient plus le porter et quand il vaquait à ses occupations, il marchait difficilement ; pour bien dire, il traînait ses pieds. A le voir ainsi courbé il paraissait être d'une taille ordinaire, mais quand parfois il se redressait on pouvait se rendre compte qu'il devait dépasser la moyenne. Il était plutôt maigre et ses traits osseux se dessinaient fortement. Il portait toujours son habit religieux, à part les sandales qu'il avait dû remplacer par des chaussures ordinaires. Sur son large front s'abaissait une calotte profonde d'où s'échappaient de-ci de-là quelques mèches de cheveux blancs. Comme sa vue s'était affaiblie, il prenait pour lire et pour faire certains travaux, une grosse paire de lunettes qu'un cordon assujettissait sur la calotte en faisant le tour de la tête.

Dans les derniers temps que le Frère passa à l'évêché, on eût « la bonne idée, dit le Docteur Meilleur, de faire prendre son portrait qu'on y voit tiré en pied. C'est un beau morceau d'art qui rappellera longtemps à l'histoire les vertus de l'Ordre des Franciscains et à la reconnaissance publique le mérite personnel de l'original. » (1)

Ce tableau est une peinture à l'huile ; il représente le Frère Paul de grandeur naturelle, tenant dans ses mains un chapelet et une pince. Mais le Frère, sa calotte sur la tête, semble moins occupé de sa petite industrie que de l'artiste qu'il regarde par-dessus ses lunettes. Le portrait que nous avons déjà publié au commencement de cette biographie est une copie au crayon faite d'après une photographie du tableau ; l'expression de la figure n'est pas

(1) Mémorial de l'éducation.

parfaitement
temps ; la
leurs se s
confondre
traits bien

Pour de
moins bier
par nécessi
sir de lui d
mettait jan
fidèle à sa
tière et de
conscience,

Nous ver
nime, en ap
fortement t
le de notre
dinaire pou
les circumst
quelques m
son dévouem
religieuse de
Frère Paul

Cependar
nous ne parl
son corps, le
bles événem
était le fond
ties faciles
l'intimité, à l
un jour : « F
Récollet. S'i
du tout, répo
Récollets, il
dit un jour :
au ciel. » — «
ciel ne mois

La façon p
pos avec lequ

parfaitement ressemblante. Le portrait original a subi l'épreuve du temps ; la peinture s'est fendillée en beaucoup d'endroits, les couleurs se sont détériorées, et les effets de lumière commencent à se confondre avec les ombres. Cependant on distingue encore assez les traits bien dessinés du Frère.

Pour donner un dernier coup de pinceau à ce portrait plus ou moins bien esquissé, nous dirons que le Frère prisait, sans doute par nécessité. Mais d'aucuns, en le rencontrant, se donnaient le plaisir de lui demander une prise. Or il paraît que le Frère ne se permettait jamais d'en offrir, ni même d'en accorder ; restant ainsi fidèle à sa Règle qui lui laissait l'usage et non la propriété de sa tabatière et de son contenu ; toutefois après avoir ainsi fait la part de sa conscience, il permettait à son interlocuteur de se servir lui-même.

Nous venons de relater encore un de ces faits d'importance bien minime, en apparence, et qui cependant nous révèlent un esprit religieux fortement trempé et nous dévoilent un côté de la physionomie morale de notre Récollet. Il lui fallait certainement une vertu plus qu'ordinaire pour se maintenir, jusque dans les petites choses, et malgré les circonstances, dans cet esprit séraphique. Nous avons déjà dit quelques mots de sa charité et de son humilité ; nous avons admiré son dévouement à tous et surtout son zèle singulier pour l'instruction religieuse des enfants ; disons, pour tout résumer en un mot, que le Frère Paul était un bon serviteur de Dieu.

Cependant, nous ne l'aurions pas fait connaître entièrement si nous ne parlions de son caractère enjoué. Sous l'enveloppe usée de son corps, le Frère cachait une âme toujours jeune. Malgré les pénibles événements de sa longue carrière il avait conservé la gaieté qui était le fond de son caractère. Dans la conversation il avait les réparties faciles et souvent fort originales ; aussi aimait-on, surtout dans l'intimité, à l'évêché, à plaisanter avec lui. Un ecclésiastique lui dit un jour : « Eh bien ! Frère, après vous, Monseigneur n'aura plus de Récollet. S'il veut en avoir il faudra qu'il en fasse de bois. » — « Pas du tout, répondit aussitôt le Frère, Monseigneur n'a plus besoin de Récollets, il garde son bois pour faire des prêtres. » Quelqu'un lui dit un jour : « Frère Paul, vous devez avoir hâte de mourir pour aller au ciel. » — « Il n'y a rien qui presse, répliqua-t-il avec simplicité, le ciel ne moisit pas. »

La façon pratique avec laquelle il prenait une plaisanterie, l'à-propos avec lequel il répliquait agréablement, servaient à augmenter la

verve spirituelle de quelques-uns de ses aimables adversaires. Escomptant son bon caractère ils se permettaient quelque fois de s'amuser à ses dépens.

Dans les premières années de son séjour à l'évêché, il y avait là deux jeunes ecclésiastiques appelés MM. Marcotte et Turcotte, étudiants en théologie, qui ne s'en faisaient point faute, chaque fois que l'occasion se présentait ; (1) mais au même temps notre Récollet eut l'occasion belle de tirer une vengeance bien innocente des plaisanteries de M. Turcotte. « Il avait dans sa classe de catéchisme un enfant qui portait le même nom que cet ecclésiastique. Or toutes les réprimandes qu'il avait à faire à son élève, il les réservait pour le moment où M. Turcotte passait près de la porte qu'il laissait toujours ouverte ; alors d'une voix forte, qu'il cherchait à rendre sévère, il s'écriait : « Turcotte, ma tête légère, mon mal élevé, tâche d'être enfin plus sage, sinon !... » (2) C'était là d'innocentes plaisanteries qui amusaient leurs auteurs et ceux qui en étaient les victimes. C'est la note gaie.

A côté et au dessus de tout cela, il existait à Montréal une vénération profonde pour le dernier Récollet. Le peuple l'appelait le saint Frère, le bon Frère Paul. On le regardait passer avec respect et personne ne se rappelle avoir entendu une plaisanterie sur son compte.

Tout le monde connaît l'amour profond, l'immense vénération que le peuple canadien avait voué aux « bons Récollets, » et avec quelle joie et quel empressement chacun leur donnait l'hospitalité et partageait avec eux son pain quotidien. Cet attachement était trop fort

(1) Citons un de ces traits, au risque de rompre avec l'édifiante gravité qui a fait le cachet de cette biographie jusqu'à présent. Ces deux ecclésiastiques donc faisaient à certains jours de la semaine du chant à la Messe de Monseigneur et le bon Frère Paul aimait à communier durant cette messe qui se disait au maître-autel. Or, un matin qu'il s'avançait lentement et dévotement vers l'autel, M. Turcotte entonnait — sans doute par hasard — le cantique : « Seigneur Dieu de clémence, reçois ce grand pécheur. » Mais arrivé là, malgré la sainteté du lieu, le fou rire le gagna et il ne put continuer. M. Marcotte, homme plus grave, voulant réparer cette faute entreprend de continuer le couplet : « A qui la pénitence, touche aujourd'hui le cœur. » Toutefois lui aussi demeure en chemin, gagné par la maladie de son confrère. Heureusement le bon Frère Paul avait plus de gravité que les espiègles étudiants ; il avoua cependant, après la Messe, que le chant l'avait un peu distrait. (Récit de feu M. l'abbé Dorval, recueilli par M. l'abbé Casaubon.)

(2) Récit de feu M. l'abbé F. Dorval recueilli par M. l'abbé L. Casaubon.

pour dis
derniers
virent cet
collets et
de la fav
ajouter qu
son amab
causes su
clergé. A
M. le Gra
d'autres, l
a écrit :
et on m'a
disait que
ché ; auss
vieillard e

A la c
Récollet
offices à
nait pare
réfectoire
deur en oc
de l'évêqu
par les élo
feste enco
parlent de

AVIS —
au Sanctua
lieu cette a
quai Bon-S
credi 31, à

rsaires. Es-
is de s'amu-

l y avait là
urcotte, étu-
que fois que
Récollet est
des plaisan-
téchisme un
a. Or toutes
rvait pour le
sait toujours
re sévère, il
tâche d'être
plaisanteries
es victimes.

al une véné-
relait le saint
spect et per-
son compte.
nération que
t avec quelle
ilité et parta-
ait trop fort

ravité qui a fait
iques donc fai-
igneur et le bon
u maître-autel.
l, M. Turcotte
u de clémence,
eu, le fou rire le
roulant réparer
ce, touche au-
par la maladie
vité que les es-
t l'avait un peu
asaubon.)

Casaubon.

pour disparaître avec l'extinction obligée de ces religieux ; aussi les derniers survivants de l'Ordre Séraphique sur la terre canadienne virent cette vénération se concentrer sur eux, parce qu'ils étaient Récollets et qu'ils en avaient le costume. Tel est sans doute le secret de la faveur générale dont jouissait le Frère Paul ; toutefois il faut ajouter que son extérieur austère, son aspect vénérable, sa bonté, son amabilité, sa grande charité y étaient pour beaucoup, et ces causes surtout lui avaient acquis une sincère estime de la part du clergé. A l'évêché, Mgr Lartigue et après lui Mgr Bourget surtout, M. le Grand Vicairé Truteau, MM. les chanoines Paré et Leblanc, et d'autres, l'eurent en grande considération. Un témoin oculaire nous a écrit : « Je sais que Mgr Bourget l'avait en grande vénération et on m'a dit que souvent il l'appelait son vieux saint Joseph. Il disait que certainement il attirait les bénédictions de Dieu sur l'évêché ; aussi, dans l'automne après la mort du Frère, il prit un autre vieillard en souvenir de lui. »

A la cathédrale, durant les offices religieux, on avait placé notre Récollet parmi les membres du clergé. Quand il allait assister aux offices à l'église Notre-Dame, ce qui lui arrivait parfois, on lui donnait pareillement une place spéciale parmi les ecclésiastiques. Au réfectoire il mangeait à la même table que Monseigneur ; Sa Grandeur en occupait le milieu et le Frère se plaçait au bout, à la gauche de l'évêque. Cette estime générale lui a survécu. Elle s'est traduite par les éloges que lui ont décernés plusieurs écrivains ; elle se manifeste encore maintenant par l'enthousiasme peu ordinaire avec lequel parlent de lui ceux qui l'ont connu.

(A suivre).

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.



AVIS — Le pèlerinage des Sœurs du Tiers-Ordre de Montréal au Sanctuaire de N.-D. du Rosaire, au Cap de la Madeleine, aura lieu cette année, les 30 et 31 août, par le *Trois-Rivières*. Départ du quai Bon-Secours, le mardi 30 août à 7 hrs ½ p. m. Retour le mercredi 31, à la même heure.



Variete

L'HYMNE DE LA MOURANTE

A mon ami Yves Brocart.



AMAN, as-tu remarqué comme la santé de M. le professeur décline rapidement depuis quelques jours ? » dit Mlle Marie Fried, en rejetant d'un geste gracieux sa riche chevelure qui tombait sur ses épaules en torsades lourdes et soyeuses. — « Depuis longtemps son état m'inspire les plus graves inquiétudes, répondit la mère. Quel dommage qu'un homme aussi distingué veuille mourir en athée ! »

« Tu sais bien que tous ces soldats français étaient des impies, reprit la jeune fille sur un ton amer ; et que de fois durant les longues veillées d'hiver ne m'a-t-on pas raconté les horreurs qu'ils commirent dans nos villages ? » — « Tais-toi, ma petite, gronda d'une voix sévère Mde Fried. Tu ne connais pas les Français ; tu ne les vois que dans un faux jour ; tu ne regardes leurs légers défauts qu'à travers les verres grossissants de nos calomnies et de notre haine. Vois-tu, nos âmes allemandes sont presque toutes pétries d'un égoïsme sans horizon ; les âmes françaises sont tissées de générosité et d'héroïsme. Connais-tu un homme plus obligeant que M. le professeur ? As-tu jamais vu un indigent lui demander l'aumône et se retirer sans avoir reçu une obole, accompagnée de cet aimable sourire qui en doublait le prix et faisait presque croire au loqueteux que c'était lui qui avait rendu service à son bienfaiteur ? » Mlle Marie s'inclina sous l'algarade ; une rougeur subite embrasa ses larges pommettes et s'épandit sur son front en nappes envahissantes : « Tu as raison, maman, murmura-t-elle avec une nuance de confusion ; je prierai ce soir la sainte Vierge pour la conversion de M. Dumont. » Elle serra son tablier d'indienne anglaise et disparut dans le jardin.

Il est si
au Dieu qu
ses traits ; p
douloureuse
chambre du

Tout près
assis dans u
sur la camp
tout vibrant
vieillard épu
période ne p
ne se posait
fuchias élan
cieuses cloch
suave harmo
fums et de
absorbé dans

Même sou
expression
M. Dumont
bre-et-Meuse.
Il combattait
une suite inir
dies couvrit le
des croupière
dan se dispos
pé à mort par
toujours au p
carmouche.
tement de ses
s'établit à l'o
Sa politesse e
tère. Longten
lait-on commu

A l'époque
de la vie. Parl
çants s'emplis
viner encore d
le brillant offic

Il est si bon, si généreux, pensa la pieuse dame, et il ne croit pas au Dieu qui le jugera bientôt ; et un voile de tristesse s'étendit sur ses traits ; puis lentement, comme accablée sous le poids de réflexions douloureuses, elle gravit l'escalier en bois de chêne qui menait à la chambre du professeur.

Tout près de l'embrasement d'une large fenêtre, M. Dumont était assis dans un fauteuil à la Voltaire. Son regard errait triste et morne sur la campagne, souriante dans sa parure de printemps, sous un ciel tout vibrant de cette belle lumière vierge du mois de mai. Mais le vieillard épuisé sous l'étreinte d'une maladie parvenue à sa dernière période ne prêtait aucune attention au réveil de la nature ; son regard ne se posait plus avec cette délicate jouissance d'autrefois sur les fuchsias élancés dont les fleurs d'un beau nacarat pendaient en gracieuses clochettes au bord de sa fenêtre ; son oreille ne suivait plus la suave harmonie de la brise printanière qui passait, chargée de parfums et de murmures sur le front des lilas en fleurs. Il semblait absorbé dans un rêve.

Même sous les glaces de la vieillesse, son visage avait gardé une expression martiale qui subjuguait tous ceux qui l'approchaient. M. Dumont avait été un des plus braves officiers de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il s'était formé à l'école de Marceau et de Kléber. Il combattait même sous les ordres de Marceau, lorsque celui-ci par une suite ininterrompue d'audacieuses manœuvres et d'attaques hardies couvrit le mouvement rétrograde de Jourdan (1796), en taillant des croupières au prince Charles. Lorsque l'armée vaincue de Jourdan se disposait à repasser le Rhin à Altenkirchen, Marceau fut frappé à mort par la balle d'un chasseur tyrolien, et l'intrépide Dumont, toujours au poste du danger fut grièvement blessé dans la même escarmouche. Transporté à Mayence, le colonel Dumont guérit lentement de ses blessures, renonça ensuite à la carrière des armes et s'établit à l'ombre de la forteresse rhénane : *Ubi bene, ibi patria*. — Sa politesse exquise était aussi notoire que la noblesse de son caractère. Longtemps il avait donné des leçons de français ; aussi l'appelaient-on communément M. le professeur.

A l'époque où se place notre récit, M. Dumont était arrivé au soir de la vie. Parfois, quand sous le choc d'une colère subite ses yeux perçants s'emplissaient d'éclairs et lançaient des flammes, on pouvait deviner encore dans ce vieillard miné sourdement par un mal implacable, le brillant officier d'antan, tel qu'il avait été lorsqu'à la tête de ses

chasseurs, superbe de courage et d'audace, il s'était élancé sur les carrés autrichiens à travers un nuage de mitraille sous une pluie de balles. Mais d'ordinaire il menait une vie retirée, mélancolique comme ces pâles couchers de soleil des jours d'automne. Mde Fried entourait le vieillard mourant de soins affectueux. « Bonjour, M. le professeur, dit Mde Fried, en entrant ; voyez comme il fait beau ! c'est aujourd'hui le dernier jour du mois de mai. Voulez-vous venir ce soir assister au salut à l'église paroissiale ? Ce serait pour vous un excellent délassement. Si vous saviez comme nos cérémonies sont belles et touchantes ! » — « Heureuse êtes-vous, Madame, répliqua M. Dumont, vous croyez encore. Mais moi, meurtri par le doute, rongé par le scepticisme, qu'irais-je faire dans votre église, moi qui ne crois pas ? » M. Dumont s'arrêta un instant pour juger de l'impression que feraient ces paroles glacées sur l'âme ardente de son interlocutrice. Celle-ci resta comme pétrifiée, et le regard légèrement tourné vers l'azur de ce beau ciel de printemps, elle sembla chercher une réponse décisive qui ne venait pas. Un sourire amer erra sur les lèvres du professeur et il continua : « Du reste depuis longtemps j'ai oublié toutes les prières... Une pourtant n'est jamais sortie de ma mémoire... Ah ! dans mes jeunes années je croyais comme vous, mais depuis... » et il retomba dans sa rêverie : il vit émerger au loin dans sa douce France, la petite ville où il avait passé son enfance ; estompés dans la brume du passé lui apparurent les traits du vénérable pasteur qui l'avait élevé ; radieux comme une étoile dans la profondeur du ciel noir scintilla devant son regard le beau jour de la première communion ; et malgré lui, une larme allait perler au bord de sa paupière, lorsqu'indigné d'une pareille faiblesse il secoua nerveusement sa tête ombragée de touffes neigeuses de cheveux blancs et dit d'un ton sec : « Bah ! enfantillages que tout cela ! » — et se tournant vers Mde Fried : « Mon amie, allez seule au mois de Marie ; je respecte vos convictions sans les partager, et je suis trop fatigué pour vous accompagner. » — « Puis-je au moins vous amener M. le Curé » hasarda la pieuse femme, en s'approchant davantage avec cette gaucherie allemande si parfaitement disgracieuse. — « Pourquoi M. le Curé ? » repartit avec surprise M. Dumont. Je n'ai jamais eu de relations avec lui. Que viendrait faire ce prêtre chez un sceptique blasé comme moi ? » — « Pourtant, insista Mde Fried, tous les soldats français qui ont passé autrefois avec vous par nos vallées, n'étaient pas si incrédules. Et si vous me permettez de vous distraire un instant, je vous rapporterai un fait que mon père m'a raconté cent fois. Veuillez m'écouter :

Mon père
fort lorsque
lations très
Mde Reboi
Mde Rebois
ge auprès d
épousa l'uni
guerre avait
Rhin, M. Re
à mon père l
malade qu'on
la maison du
serai pour sa
céda à ses de
encore une f
nom du proj
Les troupe
vers nos cam
Mon père e
Mais le capit
geste autorita
tre de la proj
duisez-moi, v
ment à cette
grés du large
appartements
appeler ses ho
son attention
fiévreuse il le
férée de Mlle
de perlait sur
fixant sur pap
jusqu'au fond
tel, comment
jardinier déco
petit frère Pa
contempla de
seur français.
fit miroiter d

Mon père était jardinier dans un château des environs de Francfort lorsque la révolution française éclata. Ses maîtres étaient en relations très amicales avec une riche dame du midi de la France, Mde Rebois. Or, pour échapper aux fureurs des révolutionnaires, Mde Rebois émigra avec son fils et sa fille et vint chercher un refuge auprès de ses amis des bords du Mein. Peu après, M. Rebois épousa l'unique héritière des châtelains allemands. Mais déjà la guerre avait éclaté. Lorsque les troupes républicaines passèrent le Rhin, M. Rebois résolut de s'enfuir avec toute sa famille, en laissant à mon père la garde du château. Mlle Rebois, sa sœur, était tellement malade qu'on ne pouvait songer à l'emmener. « Transportez-moi dans la maison du jardinier, dit-elle ; là je serai cachée et soignée ; je passerai pour sa fille et les Bleus me laisseront mourir en paix. » On céda à ses désirs. En la voyant en sûreté, M. Rebois recommanda encore une fois à mon père de ne jamais révéler aux Républicains le nom du propriétaire actuel du château, et il partit.

Les troupes révolutionnaires passèrent comme un ouragan à travers nos campagnes. Un jour une bande nombreuse arriva au galop. Mon père eut la plus belle frayeur du monde et crut tout perdu. Mais le capitaine descendit de cheval à la grande porte de fer, d'un geste autoritaire il contint les pillards et vint demander à voir le maître de la propriété. « Il est absent, » répondit mon père. « Alors conduisez-moi, vous-même ; le château doit servir de quartier de cantonnement à cette compagnie » répartit l'officier, et vivement il gravit les degrés du large perron de la cour d'honneur. Il visita soigneusement les appartements et parut enchanté. Mais en traversant le salon pour aller appeler ses hommes, une peinture au pastel suspendue au mur, attira son attention. Avec vivacité il s'approcha du tableau, d'une main fiévreuse il le détacha et le regarda fixement : c'était la Madone préférée de Mlle Rebois, on avait oublié de l'emporter. Une sueur froide perlait sur le front de mon père. Après quelques instants, l'officier fixant sur papa un regard scrutateur qui semblait vouloir pénétrer jusqu'au fond de son âme, dit d'un ton brusque et décidé. « Ce pastel, comment est-il venu au château ? Y a-t-il ici des émigrés ? » Le jardinier décontenancé cherchait une réponse évasive lorsque mon petit frère Paul entra dans la pièce, se campa devant l'étranger et contempla de ses grands yeux étonnés le superbe dolman du chasseur français. Celui-ci se pencha rapidement vers le petit innocent, fit miroiter devant ses yeux une belle médaille d'or qu'il venait de

tirer de sa poche et lui dit d'une voix caressante : « Dis-moi, mon petit, comment s'appelle le propriétaire de ce château et je te donnerai cette belle médaille. » Et l'enfant balbutia naïvement : « Il s'appelle M. Rebois. » — Un éclair de joie s'alluma dans l'œil du guerrier ; un frisson secoua mon père dans tout son être : le secret qu'il devait garder était livré aux Républicains !

Le jardinier resta muet de surprise lorsqu'il vit l'officier baiser avec respect la médaille dorée avant de la donner au petit Paul ; puis, en proie à une émotion visible, remettre délicatement à sa place le pastel sur vélin au cadre d'ébène. « Quand M. Rebois sera de retour, vous lui direz que cette Madone a protégé son château » dit le soldat, et il sortit brusquement, sauta en selle, et indiquant de la pointe de son épée le chemin vicinal qui descendait en pente douce le long de la colline : « au village, mes braves, » cria-t-il et il caressa de la molette étoilée des éperons les flancs fauves de son alezan. Le fier destrier poussa un hennissement joyeux et s'enleva rapide comme une flèche. L'escadron tout entier disparut bientôt dans un nuage de poussière ; le cliquetis des sabres se perdit dans la distance, tandis que quelques instants encore le bruit alternatif et symétrique des sabots sur la route empierrée, montait au manoir, indistinct et sourd comme le murmure des grèves.

Déjà Paul avait couru, tout guilleret, au chevet de Mlle Rebois pour lui montrer sa médaille étincelante. A la vue de la Vierge en relief, tenant sur ses genoux le gracieux Enfant de Bethléem, un délicieux sourire d'extase s'épanouit sur les traits émaciés de la malade ; son pâle visage s'empourpra d'un rose tendre ; et lorsque mon père eut raconté ce qui venait de se passer, elle murmura : « Oh ! que c'est bien de ta part, Henri ! » et sa tête rejetée en arrière s'enfonça légèrement dans le moëlleux oreiller d'édredon en beau coutil satiné, et de ses lèvres entr'ouvertes s'échappa une prière dans laquelle revenait souvent, comme un leitmotiv, le nom de Notre-Dame de Rocamadour. Mon père remarqua alors que ce nom formait l'exergue de la médaille d'or, et qu'il courait en une gracieuse enluminure, aux pieds de la Madone laissée dans le grand salon : ce pastel était une brillante reproduction de la Vierge gravée sur la médaille d'or.

L'état de Mlle Rebois empira à vue d'œil. Au bout de trois jours tout espoir était perdu. Mon père fit chercher le prêtre pour apporter le saint viatique à la chère malade, et il attendait à l'entrée du domaine lorsqu'il aperçut au détour de la route un cavalier qui se

dirigeait
nière flot
du guerr
d'écume,
avec préc
caillots d
grette d'
rencontre
voulait bi
écu d'or.
demande
c'est Mad
da le guer
dans la m
Lorsqu'
éperonnée
l'oreille au
dit, en pro
gonds, et
dès qu'il
frôlé de so
le premier
donné la
nuage d'inc
de la mour
et de bon
fièvre, elle
bien... ce
puis saisit e
tueusement
les larmes t
« Quelle
pleurant à
nez-vous qu
fance. Le c
par son onc
ne des Rebo
communion
jour une gra

dirigeait à bride abattue vers le château. Les ondes de la fauve cri-nière flottant sur la puissante encolure du cheval cachaient les traits du guerrier. Mais dès que le coursier s'arrêta, fumant et couvert d'écume, mon père reconnut l'officier français. Le chasseur descendit avec précaution ; son coude droit paraissait ankylosé, et quelques caillots de sang noir tachaient encore la garde de son épée. « Je regrette d'avoir abandonné ma médaille, dit le capitaine ; dans une rencontre d'avant-garde j'ai été blessé ce matin. Si le petit garçon voulait bien me rendre ma médaille, je lui donnerais à la place cet écu d'or. » — Le jardinier héla l'enfant ; celui-ci accourut, mais à la demande de l'officier le petit étourdi répondit : « Je ne l'ai plus, c'est Mademoiselle qui l'a gardée. » — « Quelle demoiselle ? demanda le guerrier surpris ; je veux la voir, » et à la suite de Paul il entra dans la maison.

Lorsqu'elle entendit résonner dans le couloir le bruit de bottes éperonnées, Mlle Rebois se dressa dans un sursaut d'épouvante ; l'oreille aux écoutes, l'œil fiévreusement rivé sur la porte, elle attendit, en proie à une surexcitation nerveuse. La porte grinça sur ses gonds, et un superbe chasseur républicain s'avança d'un pas résolu ; dès qu'il aperçut ce visage défait que l'ange de la mort avait déjà frôlé de son aile, il recula saisi d'un respect involontaire. Paul rompit le premier le silence : « Mademoiselle, c'est ce Monsieur qui m'avait donné la médaille, il vient la chercher de nouveau. » Aussitôt le nuage d'inquiétude qui s'était étendu comme un suaire sur les traits de la mourante, se dissipa ; l'œil de Mademoiselle rayonna de paix et de bonheur, et tendant sa fine main amaigrie et dévorée par la fièvre, elle dit d'une voix haletante : « Henri ! . . . merci ! que c'est bien . . . ce que tu as fait l'autre jour ! » — Le guerrier tressaillit ; puis saisit en tremblant d'émotion la main décharnée, la baisa respectueusement ; et il resta là immobile, silencieux, comme pétrifié, et les larmes tombaient une à une de ses paupières rougies.

« Quelle curieuse rencontre, n'est-ce pas, M. Dumont, exclama en pleurant à demi Mde Fried autosuggestionnée par son récit. Imaginez-vous que Mlle Rebois et le jeune officier étaient des amis d'enfance. Le capitaine était le fils d'un fermier, mais il avait été élevé par son oncle, curé de la paroisse sur laquelle se déployait le domaine des Rebois. Les deux enfants avaient fait ensemble leur première communion. Mde Rebois leur avait donné en souvenir de ce beau jour une grande médaille d'or de Notre-Dame de Rocamadour et elle

leur avait fait promettre de réciter souvent le *Magnificat* en l'honneur de cette Vierge. Henri adorait la jeune fille ; mais il comprit que l'inégalité de leurs conditions creusait un abîme infranchissable entre le rejeton d'un fermier et la fille de la châtelaine ; il résolut donc d'aller chercher fortune dans la capitale de la France. Mais avant de partir il avait peint pour la jeune fille cette image de Notre-Dame de Rocamadour que Mlle Rebois avait emportée sur le chemin de son exil. A Paris, le jeune homme s'engagea dans l'armée. Entraîné dans le tourbillon révolutionnaire il oublia ses rêves d'enfant, et voilà que la main de la Providence l'avait conduit au chevet de son amie mourante.

Avec un bruit d'ailes, les souvenirs de sa jeunesse s'éveillaient maintenant dans son cœur, et flottaient en foule devant son regard, drapés dans une lueur magique. Le jeune officier était encore absorbé dans ses réflexions lorsque le timbre argentin d'une clochette retentit dans la cour intérieure du château : le prêtre apportait la sainte Eucharistie à la malade pour la fortifier dans son dernier combat. Les ors et les pourpres du soleil inondaient la chambre d'une douce et mystérieuse clarté ; la tête du Christ d'ivoire suspendu au mur, semblait saigner encore sous la lueur empourprée que tamisait la fine guipure des rideaux aux larges rayures.— Mlle Rebois reçut la sainte communion avec une piété angélique ; elle s'absorba, seule avec son Dieu, en une adoration longue et silencieuse. Seule, la respiration lente qui soulevait légèrement sa poitrine, indiquait que son âme était encore dans cette vallée de larmes ; mais son beau profil, délicat et pur comme un camée antique, s'irradiait déjà du reflet des clartés éternelles. Enfin sortant de sa prière, comme d'une extase, elle se tourna, transfigurée, vers l'officier et lui dit d'une voix brisée par l'émotion : « Henri, ce jour est beau comme celui de notre première communion... Te rappelles-tu que nous avons promis à maman de réciter souvent le *Magnificat* en l'honneur de Notre-Dame de Rocamadour?... Je l'ai fait tous les jours pour obtenir la grâce d'une bonne mort... Aujourd'hui je suis si heureuse que je le veux chanter. » Et sa voix mourante entonna le sublime cantique de Marie. Empruntant à la mort sa majesté solennelle, la suave mélodie se déploya dans la chambre solitaire : d'abord la voix harmonieuse s'enfla vibrante et fière, et les versets s'effeuillaient comme l'écho d'un chant de victoire. *Magnificat anima mea Dominum*. Peu à peu la modulation baissa, balancée sur un rythme d'un charme langoureux, ineffable,

et les stp
des lafme
missemer
bruisseme
dans l'ha
sur la har
lui son er

Longte
statue de
le halo tré
sa grâce v
première c
doucemen
qui venait
pas chanc
de porte c
parut dans
daille de M

« Eh bie
phant, cet
croyant sin
répondit ri
reste une p
plus dema
pour aller c
siastique av
enfin le prê
Préparez t
M. Dumont
professeur r
un homme
morose ; un
heureux con
lorsqu'il vit
d'un transp
blanche hos
acte d'amou
lait plus, il r
envahissant

et les strophes s'égreuaient une à une, mélancoliques, tristes, comme des larmes. Les sanglots des assistants accompagnaient de leurs gémissements sourds l'hymne de la mourante. Puis, suave, comme le bruissement des feuilles agitées par la brise du soir, la voix s'éteignit dans l'harmonie d'un murmure doux et frêle ; elle acheva, là-haut, sur la harpe des Anges : *Suscepit Israel puerum suum*, Dieu attira à lui son enfant dans l'étreinte de sa miséricorde. »

Longtemps, courbé sous sa douleur muette, immobile comme une statue de marbre, l'officier contempla la morte dont la bouche, dans le halo tremblant du cierge mortuaire semblait lui redire encore avec sa grâce virginale : « Henri ce jour est beau comme le jour de notre première communion. » Puis, les yeux gonflés de larmes, il s'approcha doucement de la couche funèbre, ferma avec respect les yeux de celle qui venait de mourir, baisa une dernière fois sa main glacée, et d'un pas chancelant il sortit. Son cheval trépignait d'impatience à la grande porte de fer. Sans mot dire, le chasseur remonta en selle et disparut dans la brume tombante : il emportait son *palladium*, sa médaille de Notre-Dame de Rocamadour !

« Eh bien ! M. le professeur, conclut Mde Fried d'un air triomphant, cet officier-là avait-il fait litière de sa foi ? N'était-il pas un croyant sincère ? » M. Dumont inclina légèrement la tête, mais ne répondit rien : sa pensée semblait planer dans un autre monde. Du reste une pâleur mortelle couvrait son visage. « Le professeur ne vivra plus demain matin, » pensa Mde Fried, et elle se retira en silence pour aller chercher le curé de la paroisse. M. Dumont reçut l'ecclésiastique avec sa politesse habituelle. Longtemps ils restèrent seuls ; enfin le prêtre sortit, radieux : « Que Dieu est bon ! dit-il à Mde Fried. Préparez tout ce qu'il faut, je vais apporter la sainte communion à M. Dumont. » La pieuse dame ne se posséda plus de joie : le vieux professeur ne mourra donc pas en athée ! M. Dumont était en effet un homme tout transformé : ce n'était plus le vieillard sombre et morose ; un rayonnement céleste l'enveloppait tout entier : il était heureux comme l'enfant dans l'éclat de sa première innocence. Et lorsqu'il vit entrer le prêtre avec le pain des forts, ses yeux étincelaient d'un transport surnaturel ; lorsqu'il sentit glisser sur ses lèvres la blanche hostie, son âme semblait vouloir s'envoler dans un suprême acte d'amour : sa tête s'inclina doucement sur sa poitrine ; il ne parlait plus, il ne voyait plus rien ; il restait comme anéanti sous le choc envahissant d'un bonheur que depuis longtemps il ne connaissait plus.

Un léger frémissement de ses lèvres extatiques et livides prouvait que dans le mystère de son âme il chantait encore sur la lyre de son cœur transporté l'hymne de la reconnaissance. Un moment même, Mde Fried crut saisir l'écho mourant d'un verset du *Magnificat* ; puis l'agonisant releva doucement son front, promena sur les assistants un long regard où débordaient la gratitude et le bonheur du repentir, tandis qu'un rayon de joie ineffablement profonde errait sur ses lèvres ; dans un suprême effort il approcha de sa bouche expirante l'image du Dieu crucifié, et son âme s'envola dans l'ardeur de ce dernier baiser.

Le soleil descendait à l'horizon ; les derniers rayons se filtrant à travers les rideaux de mousseline rose, étendaient sur les restes du colonel Dumont un linceul de pourpre sanglante, comme au soir des batailles on enveloppe les soldats expirés, dans les plis de leur drapeau.

Le prêtre pria longtemps encore auprès de la dépouille mortelle de l'officier français. Il se leva enfin, alla droit au secrétaire en orme poli, et prit dans le grand tiroir bombé une médaille d'or. « Madame, dit-il, en revenant vers la dame éplorée, M. Dumont m'a chargé de vous remettre de sa part cette médaille. Aucun autre objet ne lui était aussi cher ; il vous l'a laissé en gage de sa reconnaissance. » Mde Fried contempla, étonnée, la médaille étincelante ; son émotion atteignit le paroxysme, lorsqu'autour de la Vierge, elle lut ces mots : Notre-Dame de Rocamadour. « Alors, reprit-elle en souriant à travers ses larmes, j'ai raconté à M. Dumont sa propre histoire ? » — « Oui Madame, repartit le prêtre, et c'est en lui rappelant cet épisode de sa vie que vous l'avez converti. »

FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.

Trois-Rivières, le 19 mai 1904.



Ces ex
année.

Comm
nous avor
panégyriq
Québé

nastère, p
voulu, co
dans la «

« La Sa

« a été cé

« Le ma

« ses confr

« Rév. P.

« La fêt

« nédiction

Frater

comme de



Chronique Antonienne



SAINT ANTOINE DE PADOUE ET SON CULTE



Montréal. — La fête de saint Antoine avait été préparée cette année encore par les treize mardis. Nous n'avons pas eu le loisir et l'occasion d'en parler avant ce jour ; mais chacun des treize mardis qui ont précédé la fête de notre grand thaumaturge, le soir à 7 h. $\frac{1}{2}$ il y eut exercice solennel ainsi composé : Cantique par les enfants du collège séraphique — Sermon, à tour de rôle, par les RR. Pères du Collège, sur saint Antoine et les principales vertus qu'il a pratiquées. — Le chant du « *Si Queris* » — 13 *Pater, Ave et Gloria*. — Vénération des Reliques du Saint. — Bénédiction du T. S. Sacrement.

Ces exercices, d'ordinaire bien suivis, l'ont été mieux encore cette année.

Comme digne couronnement, le jour de la fête de saint Antoine nous avons eu Messe solennelle le matin à 8 heures, et le soir à 7 h. : panégyrique de saint Antoine par le Rév. P. Colomban.

Québec. — Les Sœurs Franciscaines missionnaires, dans leur monastère, placé sous le vocable de saint Antoine, 180 Grande Allée, ont voulu, comme de coutume, faire les choses grandement. Nous lisons dans la « *Revue Eucharistique* » :

« La Saint Antoine, fête patronale de l'Eglise du Saint Sacrement, a été célébrée avec grande pompe.

« Le matin, messe solennelle par un Père Franciscain avec deux de ses confrères comme Diacre et Sous-Diacre. Le Soir, sermon par le Rév. P. Courbon, Supérieur des Pères du Sacré Cœur. . . .

« La fête de l'illustre Patron de notre église se termina par la bénédiction solennelle du Saint Sacrement. »

Fraternité Saint-Antoine de Padoue. — Le 13 juin était comme de coutume, le jour de la clôture de la Retraite annuelle

pour cette Fraternité. Le matin, il y eut messe de Communion générale : assistance nombreuse et chant magnifique. Le soir : panégyrique du grand thaumaturge franciscain par le Rév. P. Antoine, l'un des prédicateurs de la Retraite. Le tout se termina par l'imposition du saint habit à 50 nouveaux membres environ. C'est un magnifique résultat de la retraite. Saint Antoine a dû être fier.

Trois-Rivières. — Le Couvent de nos Pères à Trois-Rivières est tout récent et dédié à saint Antoine, c'était donc grande fête le 13 juin, mais fête intime, pour les heureux habitants du monastère. Les solennités extérieures étaient mieux à leur place à la chapelle de l'hospice où, au milieu d'une nombreuse et pieuse affluence, le Rév. P. Maurice chanta les louanges du Saint de Padoue. La modeste chapelle du couvent avait cependant vu de beaux concours pour les 13 mardis qui y avaient été célébrés régulièrement.

Sherbrooke. — Le 13 juin, c'était fête au Séminaire de cette ville. Dans la chapelle on procéda à la bénédiction d'une jolie statue de saint Antoine de Padoue. A cette occasion l'orateur montra aux élèves l'admirable et douce puissance de saint Antoine, le Thaumaturge franciscain, « qui fut au XIII^e siècle le témoin de Dieu et à « qui maintenant Dieu rend témoignage en mettant à son crédit le « pouvoir de ses miracles. »

Louiseville. — Le 10 juin, jour de la fête du Sacré-Cœur, s'est ouvert, à Louiseville, le triduum annuel préparatoire à la solennité de saint Antoine. Toute la paroisse y a pris part et vraiment ce fut un beau spectacle. Dimanche soir, toute la population s'est confessée aux quatorze prêtres accourus de tous les environs. Le lendemain, lundi, le soleil se levait radieux et malgré les multiples travaux qui s'imposaient, pas un ouvrier n'a voulu manquer la fête du glorieux Patron : tout le monde a chômé, aussi l'église était-elle bondée à la Grand'Messe et aux Vêpres. Le Rév. P. Gaston du couvent de Montréal a fait le panégyrique du Saint le matin et le soir. En résumé : grande et belle fête !

Longueuil. — A Longueuil, la fête de saint Antoine, Patron de la paroisse a été remise au Dimanche suivant, 19 ; mais elle n'a rien perdu en éclat, ni en solennité. Toute la paroisse s'est levée en masse pour y assister et entendre la parole du Rév. P. Archange-Marie, dans le double panégyrique qu'il a fait de notre Saint.

Burlington. — Du 5 au 13 juin, la paroisse de Burlington s'est pressée, dans un élan non ralenti, deux fois chaque jour, au pied

de la cha
parlait d
vaine, le
et c'est d
ré d'une
tion soler
de Rome
ment arti
fête dont



UN

« Saint
Sa popula
magnifiqu
du grand t
chrétienne
tions plus
l'étude de
un oiseau
que. Ces c
catholique
la pleine lu
inscrits le
Jean Rigat
chan. Lepi
te de Man

(1) *SANCTA
TERA HU
complètement
par Léon de
de XIII - 314
Outre un g
bon nombre d
(voir la couve
nous attendon*

de la chaire où un enfant de saint François, le P. Archange-Marie, parlait de saint Antoine et de ses vertus. Aussi à la fin de cette neuve, le jour de la fête de saint Antoine, tous les cœurs étaient prêts et c'est dans un véritable enthousiasme que Monsieur le Curé, entouré d'une foule accourue de tous les environs, fit la première exposition solennelle des Reliques de saint Antoine, arrivées dernièrement de Rome avec tous les authentiques requis, et bénit une statue vraiment artistique du saint distribuant du pain aux pauvres. C'est une fête dont les fidèles se souviendront longtemps. ANTONIUS.

BIBLIOGRAPHIE

UN NOUVEL OUVRAGE DE M. DE KERVAL. (1)

« Saint Antoine, disait Léon XIII, est le saint de tout le monde. » Sa popularité va se développant chaque jour davantage, grâce à cette magnifique floraison de miracles qui ne cesse d'éclorre sous le souffle du grand thaumaturge. Mais si le culte enthousiaste des populations chrétiennes pour le saint de Padoue, prend chaque jour des proportions plus vastes et plus imposantes, il faut bien avouer aussi que l'étude de l'hagiographie antonienne s'est trainée longtemps comme un oiseau aux ailes cassées, dans l'ornière d'une routine antiscientifique. Ces dernières années, de rares efforts ont été tentés parmi les catholiques pour replacer saint Antoine dans son milieu social, dans la pleine lumière de l'histoire. Au tableau d'honneur méritent d'être inscrits le Père Ferdinand d'Araules : *Vie de saint Antoine* par Jean Rigauld publiée pour la première fois, Bordeaux, 1899 ; M. le chan. Lepitre : *Saint Antoine de Padoue*, Paris 1901 (1) et le Comte de Mandach : *Saint Antoine de Padoue et l'art italien*, Paris

(1) *SANCTI ANTONII DE PADUA VITÆ DUÆ QUAKUM AL-TERA HUIUSQUE INEDITA*. Deux vies de saint Antoine dont l'une complètement inédite ; édition critique, avec introductions, notes et commentaires par Léon de Kerval. Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 1904. in-8, de XIII - 314 pp. - Prix \$ 2.00.

Outre un grand nombre d'articles et brochures, M. de Kerval a encore publié bon nombre d'ouvrages que je recommande vivement aux lecteurs de la *Revue*, (voir la couverture de la *Revue*.) Il a, de plus, d'autres ouvrages sur le chantier ; nous attendons leur publication avec une légitime impatience.

1899. (2) — Mais avec l'ouvrage de M. de Kerval, l'histoire antonienne entre dans une nouvelle phase. Ce chef-d'œuvre d'érudition fortement nourrie et de bon aloi, ce modèle de critique saine et loyale, est un phare qui projette la lumière dans les régions les plus obscures et les plus inexplorées de l'hagiographie antonienne. Grâce à lui, nous tenons maintenant ce fil d'Ariane qui nous guidera dans le labyrinthe des questions antoniennes. — M. de Kerval a admirablement compris qu'entre les traditionalistes outranciers qui veulent cristalliser toutes les légendes, et les hypercritiques Kantistes qui nous servent sous le nom de science des fantaisies subjectivistes, il y a une ligne médiane, celle du bon sens impartial, qui pèse, compte et sépare les probabilités, les certitudes et les pédanteries ; et sans se laisser fasciner par les mots sonores de critique ou de tradition, marche droit au but, dans le chemin radieux de l'immuable vérité.

Dans la première partie de son superbe travail, M. de Kerval nous donne enfin une édition définitive de la plus ancienne légende du thaumaturge franciscain. Les variantes que présentent les huit manuscrits collationnés, sont relevées avec une scrupuleuse exactitude ; de savantes annotations courent au bas des pages, illustrent l'intelligence du texte, élucident d'un trait net et lumineux les différents problèmes qui émergent au passage. — La deuxième partie contient un document antonien absolument inconnu jusqu'ici et édité pour la première fois, avec un luxe d'opulente érudition qui ne laisse rien à

(1) Nous nous permettons de ne pas partager l'admiration de notre savant collaborateur pour l'ouvrage de M. Lepître. Il nous semble que cet auteur n'a pas suivi la ligne médiane indiquée dans cet article, comme étant la vraie, et nous ne voulons pas qu'il paraisse recommandé dans notre *Revue*. (N. d. I. R.)

(2) La vie de Jean Rigauld a été traduite en français par le P. Ferdinand lui-même. Une traduction italienne a été publiée par le P. Théophile da Soci : *Vita di S. Antonio di Padova secondo il manoscritto di Giovanni Rigauld*, Quaracchi 1902, vol. in-16 de 93 pp. — L'ouvrage de Mr Lepître a été traduit en anglais : *Saint Antony of Padua*, Londres, 1902. Une traduction italienne est sous presse. — Le vol. de M. de Mandach est un pur chef-d'œuvre au point de vue iconographique et artistique. Cfr encore ; L. Palatini : *St Antonio di Padova, dalla leggenda alla storia. Reggio, Calabria*, 1895. — Dr Nic. Heim : *Der hl. Antonius von Padua, nach authentischen Quellenn.-Urkunden. Kempten*, première éd. 1895 ; 530 pp. — deuxième éd. 1899, XXVI — 643 pp. et 175 gravures !! — Ni M. Lepître, ni M. de Kerval n'ont cité cet ouvrage soi-disant critique. Vraiment on ne saurait les en blâmer ; malgré les louanges que lui ont décochées les Revues allemandes, il est impossible de lire ce volume ; car pour lire, il faut être éveillé, ditrait J. de Maistre.

désirer au cr
est un modèl
questions rel
me partie, le
critique les s
les opinions e
de certitude ;
se de convict
approfondie e
te dans la rec
Désormais
doue sans av
vade-mecum in
re originale d
de sa robuste
Sans doute
complètement
encore et app
authentique s
sur le fond so
soleil de la cri

désirer au critique le plus exigeant ; une dissertation préliminaire, qui est un modèle de sagacité et de logique, aborde de front les multiples questions relatives au nouveau document. — Enfin, dans une troisième partie, le savant auteur fait passer au crible d'une minutieuse critique les sources de la vie de saint Antoine. — Sans doute toutes les opinions du brillant écrivain n'ont pas à mes yeux le même degré de certitude ; toutes ses démonstrations n'inoculent pas la même dose de conviction ; mais partout l'on est obligé d'admirer la science approfondie et la scrupuleuse loyauté que ce brillant pionnier apporte dans la recherche de la vérité.

Désormais il ne sera plus permis d'écrire sur saint Antoine de Padoue sans avoir sous les yeux l'œuvre de M. de Kerval ; ce sera le *vade-mecum* indispensable de quiconque désire contempler « la figure originale du saint aux miracles, dans tout l'éclat puissant et ingénu de sa robustesse primitive. »

Sans doute l'écheveau des problèmes antoniens n'est pas encore complètement dévidé. De nombreuses pierres d'attente saillissent encore et appellent de nouveaux travaux ; mais déjà le saint Antoine authentique se dégage de la brume du passé et se détache, radieux, sur le fond sombre du XIII^e siècle, inondé des lumineux effluves du soleil de la critique historique. Fr. IGNACE-MARIE. O. F. M.



Sainte Claire d'Assise
(Fête le 12 Août.)



NÉCROLOGIE



Montréal. — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Dlle Georgiana Lamontagne, en religion Sr Marie de Jésus, décédée le 18 mai 1904, après 4 ans de profession.

Québec. — Fraternité Saint-Sacrement. — Dame Charles Jobin, en religion Sr Sainte Lucie, décédée le 22 juin, à l'âge de 75 ans, après 8 ans de profession.

— Fraternité Saint-Sauveur. — Dame Elzéar Bégin, née Marie-Louise Delphine Côté, en religion Sr Sainte Delphine, décédée le 18 juin 1904, à l'âge de 24 ans, après 4 mois de profession.

— Dame Siméon Stében, née Marie-Louise Brien dit-Desrochers, en religion Sr Saint Siméon, décédée le 30 juin 1904, à l'âge de 49 ans, après 9 ans de profession. Elle était du Chemin de Croix Perpétuel.

A la fin du mois du Sacré-Cœur de Jésus, s'éteignait doucement dans la paix du Seigneur, cette chère Sœur en saint François.

Six semaines de souffrances atroces, supportées avec une patience admirable, purifièrent son âme déjà si belle. Vraie Tertiaire, elle faisait partie du Discrettoire depuis près de deux ans, elle a su remplir sa charge avec zèle et sagesse.

Saint-Edouard de Lotbinière. — M. Edouard Coulombe, en religion Fr. Saint-François, décédé le 1^{er} juin 1904, à l'âge de 87 ans. Il était un des plus anciens Tertiaires de cette paroisse.

Saint-Sulpice. — M. Colbert Perreault, décédé le 10 avril 1904

Saint-Alban. — M. Prosper Darveau, en religion Fr. Saint Roch, décédé le 16 mai 1904, à l'âge de 64 ans, après 1 an de profession.

— Dame Damase Delisle, née Léontine Gignac, en religion Sr Sainte Marguerite de Cortone, décédée le 22 mai, à l'âge de 32 ans, après 2 ans de profession.

Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est. — Dame Eugénie Bourque, née Vitaline Boudreau, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 28 juin 1904, à l'âge de 38 ans. Elle a fait profession sur son lit de mort.

— Dame Desrochers, née H. Beaudoin, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 26 avril 1904. Elle a fait profession sur son lit de mort.

Saint-Joseph de Lévis. — Dame Vve Leger Poiré, née Marie

Lainey, en re
de 74 ans, ap

— Danre (

Sainte Claire,
ans de profes

Fall-River

décédé à la fin

Maskinongie

religieux.

— Dame P

mencement de

Trois-Rivières

thot, en religio

ans, après 23 a

— Dame M

gion Sr Aimé,

ans de professi

— Dame Ar

Olivier, décédé

profession.

— Dame M

religion Sr M

après 11 ans de

— Dame Vi

gion Sr Franç

après 24 ans de

— Dame Lc

Arthur, décédé

profession.

— Dame Ma

gion Sr Joseph,

ans de professi

— Dlle Sophi

rite, décédée le

profession.

— Dame An

Anne, décédée l

fession.

— Dlle Clém

Lainey, en religion Sr Sainte Marie, décédée le 1^{er} juin 1904, à l'âge de 74 ans, après 14 ans de profession.

— Dame Gervais Leblond, née Théotiste Bisson, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 15 juin 1904, à l'âge de 83 ans, après 14 ans de profession.

Fall-River, Mass. — M. Joseph Marois, en religion Fr. Joseph, décédé à la fin du mois de mai, après 3 ans de profession.

Maskinongé. — Dame Jacques, Tertiaire et mère d'un de nos religieux.

— Dame Philippe Lebeau, née Marie Dupuis, décédée au commencement du mois de juin, après plusieurs années de profession.

Trois-Rivières. — Dame Céline Matte, Vve Téléphore Méthot, en religion Sr Joseph, décédée le 28 janvier 1904, à l'âge de 72 ans, après 23 ans de profession.

— Dame Marie-Louise Morin, épouse de Aimé Duchaine, en religion Sr Aimé, décédée le 26 février 1904, à l'âge de 37 ans, après 14 ans de profession.

— Dame Angèle Descoteaux, Vve Olivier Dorval, en religion Sr Olivier, décédée le 4 mars 1904, à l'âge de 77 ans, après 13 ans de profession.

— Dame Marguerite Guilbert, Vve François Chamberland, en religion Sr Marguerite, décédée le 13 mars 1904, à l'âge de 93 ans, après 11 ans de profession.

— Dame Virginie Bellemare, épouse de Onésime Lambert, en religion Sr François-Xavier, décédée le 9 avril 1904, à l'âge de 67 ans, après 24 ans de profession.

— Dame Louise Giroux, Vve François Rocheleau, en religion Sr Arthur, décédée le 9 avril 1904, à l'âge de 79 ans, après 16 ans de profession.

— Dame Marie Eloïse Bordeleau, Vve Joseph Bourque, en religion Sr Joseph, décédé le 14 avril 1904, à l'âge de 82 ans, après 16 ans de profession.

— Dlle Sophie Lisé, fille de Colbert Lisé, en religion Sr Marguerite, décédée le 30 avril 1904, à l'âge de 48 ans, après 26 ans de profession.

— Dame Annie Pothier Vve Sévère Panneton, en religion Sr Anne, décédée le 5 mai 1904, à l'âge de 64 ans, après 21 ans de profession.

— Dlle Clémentine Proulx, fille de Joseph Proulx, en religion Sr

François d'Asisse, décédée le 25 avril 1904, à l'âge de 82 ans, après 25 ans de profession.

— Dame Délia Guilbeault, épouse de Ferdinand Bellerive, en religion Sr Ferdinand, décédée le 6 mai 1904.

— Dlle Thérèse Descoteaux, fille de Michel Descoteaux, en religion Sr Thérèse, décédée le 18 mai 1904, à l'âge de 88 ans, après 25 ans de profession.

— Dame Eléonore Sarony, Vve T.-A. Lambert, en religion Sr Marie Joséphine, décédée le 13 juin 1904, à l'âge de 85 ans, après 27 ans de profession.

Madame veuve Lambert a été l'une des fondatrices de la Fraternité et a fait partie du Discrétoire pendant dix années consécutives.

Sherbrooke. — Dame Vve Cyrille Gagnon, en religion Sr Sainte Catherine, décédée le 7 juin, à l'âge de 92 ans, après 21 ans de profession.

Worcester, Mass. — M. l'abbé Brouillet, curé de la paroisse Notre-Dame, décédé au commencement de juin dernier.

Ce fut une nouvelle bien pénible pour tous ceux qui connaissent *le bon Père Brouillet*, c'est ainsi qu'on l'appelait, que celle de sa mort presque subite au cours d'une opération douloureuse. Il s'était dépensé tout entier pour sa paroisse et pour elle il avait dépensé tout ce qu'il avait et au-delà. Tertiaire, il avait souvent appelé les Pères Franciscains dans sa paroisse et avait fondé une Fraternité florissante dont il était le Directeur. Nous invitons tous nos Tertiaires à prier pour le repos de son âme.

Hull, P. Q. — Dame Alexandre Leblanc, en religion Sr Saint Nicholas, décédée subitement le 7 février, à l'âge de 72 ans, après 5 ans de profession.

— Dame Joseph Thibault, en religion Sr Marie-Joseph, décédée subitement le 19 mars, à l'âge de 77 ans, après environ 11 mois de profession.

— Dame Tremblay, décédée au mois d'avril. Elle a fait profession sur son lit de mort.

— M. Joseph Lapierre, en religion Fr. Antoine, décédé le 7 juin agé de 82 ans, après 4 ans de profession.

Saint-Fabien de Rimouski. — Dame Angèle Ploura, épouse de Elzéar Gauvin, décédée le 24 juin 1904. Elle était cordigère.

Saint-Narcisse. — Dame Théophile Carignan, née Emma Jacob, décédée au mois de juin dernier, à l'âge de 48 ans, après 4 ans de profession.

R. I. P.